



ANALYSE LOCALISÉE DES CONFLITS À BENI (NORD-KIVU/RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO) :

acteurs, identités collectives et opportunités pour la
paix

JANVIER 2025





RESEARCH INITIATIVES FOR SOCIAL DEVELOPMENT

« **RISD** » est une association sans but lucratif de droit congolais ayant son siège social dans la ville de Bukavu. Forte de plus d'une dizaine d'années d'expérience, RISD mène ses activités dans le but de soutenir la recherche scientifique et de répondre aux défis du développement socioéconomique auxquels fait face la République démocratique du Congo (RDC). RISD collabore avec des universités et des organisations nationales et internationales dans la mise en œuvre des études et des recherches dans divers domaines, en RDC et à l'étranger, pour répondre aux défis du développement socioéconomique.

Pour plus d'informations, merci de visiter : www.risd-drc.org

FORUM DE PAIX



LE FORUM DE PAIX

« **FP** » est une plate-forme d'organisations de la société civile œuvrant dans le domaine de la Paix et du développement. Elles sont au nombre de 16 parmi lesquelles des organisations féminines et de jeunes, réparties en quatre thématiques spécifiques, à savoir : 1. Les alertes précoces, 2. Le *peace building*, 3. Le soutien psychosocial et 4. Le genre. Si l'objectif global poursuivi par le Forum de Paix est de contribuer aux actions de consolidation de la paix et du développement durable à l'est de la RDC en général, et à Beni en particulier, sa vision commune est la cohabitation pacifique entre les individus et les groupes communautaires pour le développement durable de Beni.

Pour plus d'informations, merci de visiter : www.forumdelapaix.org



PEACE DIRECT

« **PD** » travaille avec les populations locales pour mettre fin à la violence et construire une paix durable. Elle estime que les populations locales doivent diriger tous les efforts de consolidation de la paix.

Pour plus d'informations, merci de visiter le site : www.peacedirect.org

À propos des auteurs

AUTEUR PRINCIPAL :

Pacifique Makuta Mwambusa, Directeur de Recherche chez Research Initiatives for Social Development (RISD) et Professeur à l'Université Officielle de Bukavu

CO-AUTEURS :

Papy Kasereka, Chercheur chez Forum de Paix de Beni (FPB)

Emmanuel Kandate, Chercheur et Directeur général chez RISD

Justin Matete, Coordinateur chez FPB

Antoine Mushagalusa Ciza, Chercheur chez RISD

Balagizi Byamungu Serge, Chercheur chez RISD

Didier Munguakonkwa, Analyste chez RISD

RÉDACTRICES :

Enrica Lorusso, Agente de recherche principale chez Peace Direct

Bénédicte Aboul-Nasr, Agente principale de programmes chez Peace Direct

Mélina Villeneuve, Agente de recherche chez Peace Direct

Remerciements

La présente étude a été réalisée grâce à la collaboration précieuse de plusieurs organisations et personnes que nous tenons à remercier pour leur implication avérée dans la prévention de conflits et la lutte contre les violences et atrocités dans la région de Beni.

Cette étude a été rendue possible (en partie) grâce à une subvention de la Carnegie Corporation of New York à travers le projet « *Pamoja kwa Amani ya Beni* » (Ensemble pour la Paix de Beni). Nos sentiments de gratitude s'adressent également à Peace Direct pour les fructueux échanges combien pertinents et les conseils inestimables qu'ils nous ont prodigués durant toute la durée de cette étude. Nous pensons particulièrement à Enrica Lorusso, Dimitri Kotsiras, Bénédicte Aboul-Nasr et Mélina Villeneuve pour le soutien, la promptitude et l'esprit d'équipe qui ont caractérisé nos échanges.

Nous remercions également Forum de Paix et ses Comités locaux de protection ainsi que les personnes qui ont répondu à nos questions pour leur collaboration, leur facilitation et leur esprit d'équipe sans lesquels la réalisation de cette étude n'aurait pas été possible. Enfin, nous remercions RISD pour son soutien et sa disponibilité tout au long de la préparation de cette étude.

Nous tenons à préciser que les déclarations et les points de vue exprimés dans ce document sont ceux des auteurs et ne représentent pas nécessairement les opinions de tous les partenaires du projet.



CONTENU

| | |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| Sommaire exécutif sur l'analyse des conflits à Beni | 5 |
| Liste des acronymes | 7 |
| Introduction | 8 |
| Méthodologie | 10 |
| Limitations | 11 |
| 1. Le territoire de Beni | 12 |
| 2. Types de conflits à Beni | 13 |
| Conflits de pouvoir | 14 |
| Conflits fonciers | 16 |
| Conflits liés aux groupes armés comme les ADF | 22 |
| Conflits liés aux violences sexuelles | 25 |
| Conflits ethno-régionaux | 27 |
| Conflits liés à l'accès aux ressources naturelles à Beni | 31 |
| Conflits politiques | 33 |
| Conflits liés à la régulation sociétale | 33 |
| Conflits liés à la gouvernance de l'action publique | 35 |
| Conflits liés aux déplacements forcés des populations : la gouvernance de l'action humanitaire et l'aide au développement | 37 |
| Conflits conjoncturels et saisonniers à Beni | 40 |
| Autres types de conflits à Beni | 40 |
| 3. Causes de conflits à Beni | 43 |
| Acteurs et conséquences des conflits à Beni | 45 |
| 4. Expériences, opportunités et approches pour la paix déjà testées à Beni | 48 |
| Expériences de paix testées à Beni | 48 |
| Les actions locales comme opportunités de prévention des conflits et de consolidation de la paix | 51 |
| 5. Facteurs limitant la consolidation de la paix et la collaboration entre acteurs à Beni | 53 |
| Conclusion et recommandations | 56 |
| ANNEXES | 64 |
| Annexe I : Guide d'entretien pour les groupes de discussion et entretiens individuels | 64 |
| Annexe II : Illustration de quelques sites à conflits fonciers dans la ville de Beni | 67 |
| BIBLIOGRAPHIE | 68 |



SOMMAIRE EXÉCUTIF SUR L'ANALYSE DES CONFLITS À BENI

Les conflits à Beni sont à la fois les causes et les conséquences des atrocités et multiples violations des droits humains, y compris celles concernant la protection des civils. L'étude montre qu'une combinaison de quatre facteurs clés¹ explique certaines dynamiques de conflits spécifiques en territoire de Beni. Parmi ces facteurs nous pouvons noter :

LA MAUVAISE GOUVERNANCE DE L'ACTION PUBLIQUE

(la crise de confiance entre gouvernants et gouvernés autour de l'incapacité de l'État à assurer la sécurité des personnes et de leurs biens, mais aussi, à mettre en œuvre des politiques publiques garantissant les conditions minimales d'épanouissement et le bien-être des populations) conduit **aux replis identitaires. La lutte pour l'accès et le contrôle des ressources naturelles**, associée à la pauvreté et à la vulnérabilité permanentes, affaiblit les capacités et la résilience communautaires face **aux atrocités de masse**.

LE MANQUE DE COLLABORATION

entre les acteurs intervenant dans la gouvernance sécuritaire, la protection et la prévention des conflits et atrocités ainsi que l'**instrumentalisation des identités collectives** contribuent à l'exclusion et aux discriminations.

LA SOUS-INFORMATION, la mauvaise connaissance des droits, la **crise de confiance entre les institutions politiques, judiciaires et sociales** rendent difficile l'accès à la vérité et à la justice, conditions nécessaires et indispensables à la paix.

L'INSÉCURITÉ PERMANENTE ET LES DÉPLACEMENTS FORCÉS DES POPULATIONS

, causés par les actions des groupes et acteurs armés, qui s'ajoutent à une multitude d'autres facteurs corollaires dont les épidémies, **les dérapages issus de l'état de siège, les tensions et l'intolérance liées aux enjeux électoraux** de décembre 2023, attisent les conflits et reproduisent le cycle de violences².

¹ À noter que ces facteurs s'inspirent de ceux de Philippe Hugon, notamment les facteurs structurels, conjoncturels, institutionnels et politiques, et informationnels. Philippe Hugon, « *Conflits armés, insécurité et trappes à pauvreté en Afrique* », *Afrique contemporaine*, 2006/2 no 218, pp. 33-47.

² Propos recueillis auprès d'un groupe de discussion mixte à Beni Mbaou le 7 avril 2023. Ces facteurs aggravent souvent les conflits par le fait que lorsqu'il y a des attaques armées contre les populations civiles, les réponses souvent tardives des acteurs de sécurité, malgré les alertes précoces, donnent à la population l'impression d'être abandonnée ; mais aussi, les comportements inappropriés de certains responsables de l'état de siège qui s'occupent plus des problèmes de taxes et impôts que des problèmes sécuritaires, ce qui irrite la population locale.



Ainsi, les conflits varient selon le contexte et les réalités spécifiques à chaque sous-entité administrative dans la région de Beni³. Les types de conflits les plus courants à Beni ville et territoire comprennent **les conflits de pouvoir et coutumiers, les conflits identitaires, les conflits armés, les conflits liés à l'aide humanitaire, les conflits saisonniers, les conflits liés aux déplacements forcés et aux mouvements des populations, les conflits fonciers, les conflits ethno-régionaux, les conflits liés aux ressources naturelles⁴ et enfin les conflits liés à la gouvernance de l'action publique et à la crise de régulation sociétale, sources d'intolérance, de violences et d'atrocités.**

Cependant, les violences et les tensions à répétition dans la région ne sauraient s'expliquer uniquement par les seuls facteurs formels endogènes et structurels, mais aussi, par les facteurs exogènes et conjoncturels, voire informels.

L'étude issue des entretiens de terrain menés en avril 2023 montre en outre que les relations mitigées entre services étatiques de sécurité, d'une part, et la négligence des alertes précoces localisées et la faible capacité opérationnelle de coordination des réponses sécuritaires, d'autre part, restent déterminantes dans les cycles de violences et atrocités dans un contexte sécuritaire précaire.

Par conséquent, le travail de prévention et de réponse aux atrocités de masse ainsi que la consolidation de la paix dans le milieu, passent par la réhabilitation permanente du système de confiance entre les différents acteurs du système de sécurité – à travers des actions pilotes rigoureuses intégrées et innovantes tenant compte de réalités contextuelles, mais aussi à travers une éducation civique à impact perceptible et durable.

³ En RDC, la structure administrative se présente de la manière suivante : Province **niveau 1** ; Ville et Territoire **niveau 2** : Secteur, Chefferie, Commune rurale et Commune urbaine **niveau 3** ; Groupement, Groupement incorporé et Quartier **niveau 4** ; Village et Rue **niveau 5**. (Source : Archives du ministère de l'Intérieur 2017/élaborées par le laboratoire de toponymie/Institut géographique du Congo/RDC, travail présenté par Pax Mbuyi Mucici. En outre, comme nous allons l'expliquer dans les pages qui suivent, les questions relatives aux entités coutumières à travers leurs chefs sont souvent source de conflits. L'analyse afférente peut être effectuée aux trois niveaux d'exercice de l'autorité coutumière. L'article 3 de la loi n° 15/015 du 25 août 2015 fixant le statut des chefs coutumiers stipule que : « L'autorité coutumière s'exerce au sein des entités territoriales suivantes : 1. La chefferie ; 2. Le groupement ; 3. Le village, organisé sur base de la coutume locale ». Les groupements et les villages sont dirigés par des chefs de clans (descendants du chef de chefferie et sont responsables devant ce dernier).

⁴ Voir l'accès aux bois, au cacao, etc. Ce secteur est aujourd'hui géré par les hommes et femmes armés dans la région de Beni.



LISTE DES ACRONYMES

ADF :

Allied Democratic Forces

ADF-NALU:

Allied Democratic Forces-National Army for the Liberation of Uganda

ANR :

Agence Nationale de Renseignement

CECA20 :

Communauté Évangélique au Centre de l'Afrique CECA20
RDC

DGI :

Direction Générale des Impôts

EAC :

East African Community

FARDC :

Forces Armées de la République Démocratique du Congo

FP :

Forum de Paix

MONUSCO :

Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation du Congo

ONGI :

Organisation non gouvernementale internationale

OSC :

Organisation de la société civile

PD :

Peace Direct

PNC :

Police National Congolaise

PNVi :

Parc National de Virunga

RDC :

République démocratique du Congo

RISD :

Research Initiatives for Social Development



INTRODUCTION

La présente étude sur les conflits à Beni s'inscrit dans le cadre du projet « *PAMOJA KWA AMANI YA BENI*⁵ : *Collaboration locale pour renforcer la prévention des conflits et la consolidation de la paix à Beni* ». En effet, l'est de la RDC, en particulier les provinces de l'Ituri, du Nord-Kivu et du Sud-Kivu, a connu une augmentation des violences et atrocités ces dernières années⁶. Les conflits fonciers s'intensifient souvent en raison de cadres juridiques mal définis et du manque d'accès aux recours judiciaires⁷. En outre, les conflits interethniques et communautaires font souvent suite à des différends sur le pouvoir coutumier et sont manipulés par les élites politiques pour leur profit personnel. Dans la région, les motivations derrière la violence ont été liées au contrôle mono-ethnique des terres, à l'exploitation des ressources naturelles, à l'imposition de pratiques religieuses et au classement politique des acteurs impliqués.

Face à la faible protection des civils par l'État, la majorité des activités de prévention des conflits et de consolidation de la paix ont été menées par des acteurs locaux et internationaux tels que des organisations de la société civile (OSC), des membres de la communauté et des acteurs internationaux, notamment la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation du Congo (MONUSCO) et diverses ONGI. La MONUSCO est fréquemment critiquée par les populations locales pour son inaction ou sa passivité face aux massacres de civils commis par des groupes armés à Beni et ses environs⁸. Les derniers jours de juillet 2023 ont été caractérisés par des spirales de violences sans précédent dans plusieurs villes de l'est du Congo, réclamant le départ de la MONUSCO ainsi que par des attaques délibérées contre son personnel. Cette violence a fait une trentaine de victimes civiles et quatre Casques bleus ont été tués :

« En définitive, ces événements ont grandement aggravé le fossé entre la Mission onusienne et une partie de l'opinion congolaise, de la classe politique et de la société civile – toutes trois assez divisées à l'égard de la MONUSCO – rendant urgente une démarche de reconstruction de la relation de confiance sans laquelle la mise en œuvre concertée du plan de transition sera impossible⁹ ».

5 Qui veut dire « Ensemble pour la Paix à Beni ».

6 Jason STEARNS, *NORD-KIVU. Contexte historique du conflit dans la Province du Nord-Kivu, à l'est de la République démocratique du Congo*, Institut de la Vallée du Rift, Nairobi, 2012, pp. 10 et ss.

7 Séverin Mugangu Matabaro, « La crise foncière à l'est de la RD Congo », dans *Afrique des Grands Lacs*, Annuaire 2027-2008, pp. 393 et ss.

8 Joel Bofengo, « Beni : La MONUSCO présente à la presse le bilan annuel de la mission pour 2023 », MONUSCO, 3 janvier 2024.

9 Cf. Michel Liégeois et Michel Luntumbue, *Défis et enjeux du plan de retrait de la MONUSCO*, note réalisée au sein de l'Observatoire Boutros-Ghali du maintien de la paix – septembre 2022 avec le concours de la Direction générale des relations internationales et de la stratégie du Ministère français des Armées et GRIP, p.12.

Une crise de confiance est dès lors née du fait que malgré des ressources considérables investies dans la MONUSCO chaque année depuis 1999, les résultats tangibles se font attendre sur le terrain, remettant ainsi en question l'efficacité de la Mission des Nations Unies face aux groupes rebelles dans l'est du pays, ravagé par les violences, et où les populations s'insurgent contre la MONUSCO. Aujourd'hui, une réelle crise de confiance existe entre les habitants et les soldats de la paix. Depuis octobre 2022, dans l'est de la RDC, où des groupes armés mènent des « *attaques ignobles* » contre des civils selon le Haut-Commissaire de l'ONU aux droits de l'homme, plus de 1300 personnes ont été tuées et récemment, la MONUSCO a été jugée inefficace face à la crise perpétrée par des groupes armés au Nord-Kivu¹⁰.

Il existe une société civile locale diverse et multisectorielle dans l'est de la RDC, qui possède l'expertise et les connaissances nécessaires pour créer un changement transformateur pour ses communautés. Malgré le rôle vital joué par les acteurs de la prévention des conflits et de la consolidation de la paix, il existe deux lacunes importantes qui peuvent avoir un impact sur l'efficacité de leur travail :

- Une lacune dans l'**analyse des dynamiques de conflit et de pouvoir des acteurs du conflit/de la paix au niveau communautaire/micro** dans le territoire de Beni. Souvent, l'analyse reste trop générale, ne parvenant pas à saisir les dynamiques hyper locales en jeu, et ne saisit qu'un moment dans le temps. Cependant, compte tenu de l'évolution constante de la dynamique du conflit et de ses acteurs, les acteurs infranationaux, les décideurs politiques nationaux et les agences internationales ne parviennent pas à saisir l'ensemble du tableau. En outre, l'analyse est presque toujours menée par des institutions et des chercheurs occidentaux, l'analyse menée par la communauté étant rarement privilégiée. Il en résulte non seulement une compréhension partielle de la dynamique du conflit, mais aussi l'exclusion des acteurs essentiels à la résolution du problème.
- Des lacunes dans la **coordination et la collaboration entre les acteurs de la prévention des conflits et de la consolidation de la paix** : ces acteurs signalent que la faiblesse des capacités, le manque de confiance, le manque de ressources et l'absence de mise en réseau ou de coordination nuisent considérablement à l'efficacité du travail dans la région. De même, il y a très peu d'informations disponibles concernant la manière dont les acteurs locaux se coordonnent horizontalement (à travers la société civile), et comment les actions de ces acteurs informent ou se rapportent aux systèmes nationaux ou externes de prévention des conflits.

¹⁰ Myriam Sandouno, « RDC : le bilan de la MONUSCO, plus de 20 ans après », *Vatican News*, 31 mai 2023.



MÉTHODOLOGIE

Afin de combler ces lacunes, l'équipe de RISD, avec le soutien du FP et Peace Direct, a organisé des entretiens¹¹ individuels et des groupes de discussion en avril 2023 dans la ville de Beni, dans différents secteurs, chefferies et communes rurales formant le territoire de Beni. Cette activité s'est concentrée principalement sur la collecte de données qualitatives, y compris des entretiens avec des informateurs clés, des discussions de groupe et des réunions publiques pour valider les résultats. Cette activité a été complétée par la collecte de données secondaires et a porté sur un examen des recherches précédentes sur les dynamiques des conflits dans l'est de la RDC, les différentes causes de conflits et le rôle des acteurs sur le terrain.

Cette collecte des données a été effectuée en étroite collaboration avec les Comités Locaux de Protection (CLP)¹². Compte tenu de leurs liens préexistants avec les autorités locales et les communautés concernées, les CLP ont aidé à identifier et à coordonner les acteurs à interroger. Tout d'abord, chaque responsable de CLP a reçu les guides des entretiens et des discussions de groupe ainsi que la fiche de présentation du projet afin qu'il en prenne connaissance et en discute à son arrivée dans la zone avant tout entretien ou discussion de groupe. Le plan de déploiement avait été communiqué aux présidents des CLP dans toutes les zones cibles de la recherche et le calendrier de collecte a été actualisé avec eux selon le contexte dans la zone d'étude. Outre la mobilisation des répondants aux entretiens individuels et des participants aux entretiens, les responsables des CLP ont aussi appuyé le processus administratif d'obtention de visa concernant nos ordres de mission. En sus, ils ont été co-facilitateurs de certains entretiens et discussions de groupe et d'autres ont participé aux discussions de groupe.

La collecte de données s'est terminée par un atelier de préanalyse pour mettre en place le projet d'architecture de ce rapport et mettre en commun les points saillants ressortis des différents entretiens et groupes de discussion ainsi que les éléments d'observation capturés par chaque membre de l'équipe.

Dans cette étude, l'approche interactionniste complétée par la logique instrumentale ont été appliquées¹³, dans la mesure où elles permettent d'être à la fois acteurs de conflits et partisans de paix. Ces approches rappellent que les identités collectives relèvent surtout des stratégies des acteurs qui les mobilisent, les construisent, en vivent, voire en survivent au gré de leurs intérêts. Par conséquent, l'équipe a donné la priorité à la diversité dans la sélection des personnes interrogées, afin de s'assurer qu'un large éventail d'acteurs soit consulté pour dresser un tableau aussi précis que possible de la dynamique du conflit local au niveau micro. L'équipe a réalisé 31 entretiens individuels et 12 groupes de discussion, pour un total de 103 personnes.

¹¹ Les guides d'entretiens individuels et de groupes de discussion sont disponibles en Annexe I.

¹² Les CLP sont des mécanismes préexistants de prévention des conflits mis en place par les communautés. Dans le territoire de Beni il y a 16 CLP, chacun d'entre eux compte cinq membres (connus sous le nom de « reporters citoyens ») qui recueillent des données sur les menaces pour la paix et les risques de violence/d'atrocités et coordonnent la réponse aux alertes/incidents avec d'autres acteurs locaux comme les autorités étatiques et les forces de sécurité.

¹³ L'interactionnisme ne prend pas l'individu comme principe d'analyse, mais raisonne en termes d'actions réciproques, c'est-à-dire d'actions qui se déterminent les unes les autres. Une interaction est un champ mutuel d'influence... L'interactionnisme considère la société comme une structure vivante en permanence en train de se faire et de se défaire» (Lire David Le Breton, L'interactionnisme symbolique, Paris, Presses Universitaires de France, 2012, pp 50-51). Le projet lui-même étant focalisé sur les interactions des acteurs du système de sécurité «Pamoja kwa Amani ya Beni» (Ensemble pour la paix de Beni), pour évaluer les défis et les opportunités de la paix, il convient de questionner les différentes interactions que ça soit au niveau des structures ou au niveau de représentations mentales ou de l'imaginaire. Des actions concertées et collaboratives entre les acteurs étatiques et les acteurs non-étatiques sont importantes en termes d'opportunités pour une paix durable. La logique instrumentale trouve son sens car les entrepreneurs de la violence utilisent celle-ci comme un instrument pour leur survie politique et médiatique. Philippe Braud note avec pertinence: «La résurgence des prises de conscience identitaires est alors interprétable dans la perspective d'une matrice de gains: à la fois pour le politicien en quête de suffrages et pour ses électeurs qui se constituent en clientèle. (Lire Philippe Braud, Sociologie politique, 11ème édition, Paris, LGDJ, 2014, pp 132-133). La violence peut être considérée comme ressource de visibilité politique affirment Xavier Crettiez et Nathalie Duclos. En effet, le modèle stratégique va également insister sur l'usage de la violence politique à des fins d'inscription des acteurs qui la pratiquent dans le champ politique. La violence n'est pas seulement opérée en vue de mobiliser les ressources matérielles et financières, mais également des ressources symboliques, telles que des postes de pouvoir ou des accès à une visibilité médiatique. Elle est donc liée directement à la structure d'opportunité politique proposée (Lire Xavier Crettiez et Nathalie Duclos, Violences politiques. Théories, formes, dynamiques, Paris, Armand Colin, 2021, p 55). Ce sont les mêmes structures ou identités manipulées, source de conflits qui constituent à la fois des opportunités pour la paix. Les entrepreneurs de la violence (acteurs qui font de la violence une ressource dont il faut vivre voire survivre) ou de conflits sont à la fois des opportunités pour construire la paix.

Limitations

La présente étude ne s'est pas réalisée sans difficulté au regard, premièrement, du contexte de certaines Provinces de l'est de la RDC en état de siège, dont le Nord-Kivu. Deuxièmement, le contexte sécuritaire dû à l'activisme des différents groupes armés comme les ADF et consorts n'a pas permis de visiter certaines zones de la région de Beni, celle-ci étant sécuritairement dans le « rouge ». L'équipe de recherche a connu des moments de stress, car par deux fois, les zones où l'équipe se rendait pour mener ses enquêtes ont été la cible d'incursions des rebelles ADF, qui dans le premier cas ont fait 21 victimes, et dans le deuxième ont causé une forte psychose parmi la population. Outre les défis pratiques qu'elles posent, ces circonstances rendent difficile la création d'un climat de sécurité pour les personnes interrogées, et l'équipe de recherche a dû constamment appliquer une approche sensible aux conflits dans ses enquêtes, afin d'éviter tout nouveau traumatisme et de ne pas nuire.

Malgré les efforts de l'équipe pour consulter un groupe diversifié de répondants, il convient de noter qu'au stade de l'analyse, des lacunes importantes ont été constatées en ce qui concerne les aspects liés au genre. Bien que la dimension de genre ait été intégrée dans certaines questions des guides d'entretien, aucune question n'a porté spécifiquement ou uniquement sur cet aspect.

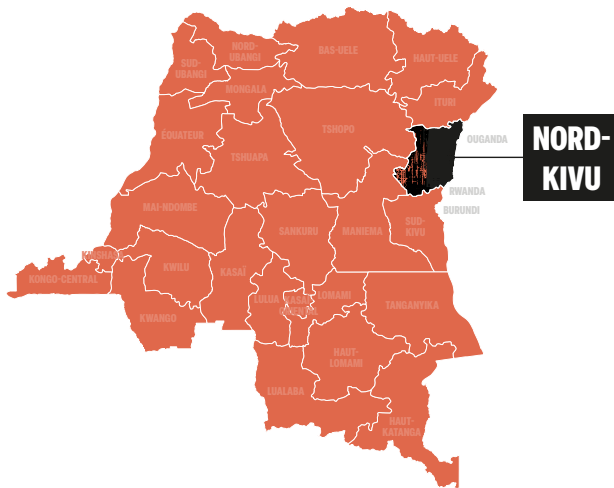
Par conséquent, les données présentées dans ce rapport parlent du genre comme d'un des nombreux aspects interconnectés des conflits locaux, plutôt que d'examiner spécifiquement le genre comme un moteur ou une conséquence clé du conflit. Nous reconnaissons que cela n'est pas représentatif de la complexité des dynamiques de genre dans l'est de la RDC ni de la gravité des conséquences que ces dynamiques ont sur les femmes et les filles, ainsi que sur les hommes et les garçons.

| TYPE D'ACTEURS IMPLIQUÉS | FEMMES | HOMMES | Nbr D'INDIVIDUS PAR CATÉGORIES |
|----------------------------------------------|-----------|-----------|--------------------------------|
| NOMBRE TOTAL DE PERSONNES INTERROGÉES | 48 | 55 | 103 |
| Leaders locaux | 1 | 9 | 10 |
| Autorités administratives locales | 1 | 14 | 15 |
| Membres des partis politiques | 1 | 2 | 3 |
| Membres des Mouvements Citoyens | 0 | 2 | 2 |
| Leaders religieux | 0 | 1 | 1 |
| Membres des OSC | 45 | 27 | 72 |



1. LE TERRITOIRE DE BENI

Le territoire de Beni est situé à l'est de la République démocratique du Congo, dans la province du Nord-Kivu. Sa population totale est estimée à 1 427 608 habitants, répartis en sept grandes tribus : les Wanande¹⁴ (36 %), les Bambuba (20 %), les Batalinga (15 %), les Babila (11 %), les Bapakombe (8 %), les Balese (6 %) et les Pygmées (Basumba, Mbuti) (4 %). Les Wanande sont majoritaires et sont agriculteurs, éleveurs et commerçants ; les Bambuba habitent principalement dans la région forestière et pratiquent l'agriculture ; les Babila habitent dans la région forestière du Nord-Est et pratiquent l'exploitation forestière et l'artisanat ; les Batalinga, les Bapakombe et les Balese sont des agriculteurs tandis que les Pygmées ou les Mbuti pratiquent la chasse et la cueillette.



Le territoire de Beni est géographiquement proche des grandes agglomérations telles que Rutshuru¹⁵ et naturellement proche de Butembo, Goma, Bunia et de la frontière ougandaise. Cette position le place au centre des mouvements de populations venues des territoires congolais, ougandais, rwandais et, dans une moindre mesure, burundais¹⁶. Le territoire de Beni est composé de deux chefferies (Bashu et Watalinga) ; de deux secteurs (Beni Mbau et Ruwenzori), de cinq communes rurales (Bulongo, Kyondo, Lume, Mangina et Oicha) et de la ville de Beni.

¹⁴ À noter qu'il existe plusieurs façons d'écrire les noms de ces groupes ethniques et tribaux à cause de la diversité linguistique dans l'est de la RDC. Les radicaux Wa-, Ba- peuvent souvent être interchangeables ou être omis (exemple : Nande [Yira], Wanande, Banande [Bayira] désignent un même groupe ethnique).

¹⁵ Pourtier, R. (2009).

¹⁶ Cf. César Nkuku Khonde | Mbuyi Kabunda | Germain Ngoie Tshibambe | Toni Jiménez Luque | David Bondia Garcia | David Querol Sánchez, *La République Démocratique du Congo. Les droits humains, les conflits et la construction/destruction de l'État*, 2009.



2. TYPES DE CONFLITS À BENI

Une combinaison de quatre facteurs¹⁷ explique certaines dynamiques de conflits spécifiques au territoire de Beni :

LA MAUVAISE GOUVERNANCE DE L'ACTION PUBLIQUE ET LE DYSFONCTIONNEMENT DES RESSOURCES,

qui avec la pauvreté et la vulnérabilité permanentes, contribuent à affaiblir les droits, les capacités et la résilience de la population aux atrocités et replis identitaires.

LE MANQUE DE COLLABORATION entre les acteurs intervenants dans la gouvernance sécuritaire, la protection et la prévention des conflits et atrocités, **et l'instrumentalisation des identités collectives** contribuant à l'exclusion et aux discriminations.

L'INSÉCURITÉ PERMANENTE ET LES DÉPLACEMENTS FORCÉS DES POPULATIONS,

causés par les actions des groupes et acteurs armés, qui s'ajoutent à une multitude d'autres facteurs corollaires, dont les épidémies, les dérapages issus de l'état de siège, les tensions et l'intolérance liées aux enjeux électoraux de décembre 2023, attisent les conflits et reproduisent le cycle de violences¹⁸.

LE MANQUE D'INFORMATION et de connaissances des droits, la **crise de confiance** entre les institutions politiques, judiciaires et sociales rendent difficile l'accès à la justice.

Les conflits varient selon le contexte et les réalités spécifiques à chaque sous-entité administrative¹⁹. Les types de conflits les plus courants à Beni comprennent les conflits de pouvoir (de légitimité et de succession coutumière), les conflits fonciers, les conflits identitaires, les conflits armés, les conflits liés à l'accès aux ressources naturelles, les conflits liés à la gouvernance de l'action publique et à l'aide humanitaire, les conflits saisonniers ou périodiques et bien d'autres conflits sources d'intolérance, de violences et d'atrocités.

¹⁷ À noter que ces facteurs s'inspirent de ceux de Philippe Hugon, notamment les facteurs structurels, conjoncturels, institutionnels et politiques, et informationnels. Philippe Hugon, « Conflits armés, insécurité et trappes à pauvreté en Afrique », *Afrique contemporaine*, 2006/2 no 218, p. 33-47.

¹⁸ Propos recueillis auprès d'un groupe de discussion mixte à Beni Mbau le 7 avril 2023. Ces facteurs aggravent souvent les conflits par le fait que lorsqu'il y a des attaques armées contre les populations civiles, les réponses souvent tardives des acteurs de sécurité, malgré les alertes précoces, donnent à la population l'impression d'être abandonnée ; mais aussi, les comportements inappropriés de certains responsables de l'état de siège qui s'occupent plus des problèmes de taxes et impôts au lieu des problèmes sécuritaires, ce qui irrite la population locale.

¹⁹ voir note de bas de page 3 pour la structure administrative de la RDC



Conflits de pouvoir

Ces conflits opposent différents chefs coutumiers (chefs de localités et notables de certaines circonscriptions coutumières et/ou groupements) autour de la conquête et de l'exercice du pouvoir coutumier. Ces divisions opposent certains clans voire différentes lignées du pouvoir royal et ont été déjà documentées pertinemment²⁰. Il ressort de nos entretiens sur le terrain que les conflits de pouvoir entre élites coutumières font partie des réalités vécues dans la chefferie de Bashu et dans le secteur de Mbau. Ces conflits trouvent leurs racines à l'époque coloniale et ont été amplifiés en 1977 avec l'intronisation d'un chef coutumier ('Mwami') dépourvu de légitimité et d'autorité au sein de la lignée royale et au sein de l'entité. C'est ce qu'affirme un chef coutumier de la famille régnante de Bashu contacté à Beni :

« Bien avant, à l'époque de nos grands-parents, il n'y avait pas de conflits. Les conflits sont venus avec les luttes de succession... La même année 1977, on installa Kalemire au pouvoir. Et c'est à partir de cette année que les problèmes commencèrent. Il avait pris le pouvoir administratif et le pouvoir coutumier. La chefferie est alors restée dans les conflits. Il commença à discriminer les autres comme si certains ne faisaient pas partie de la famille, d'autres furent ramassés de l'extérieur, c'est là l'origine des conflits²¹ ».

Le chef coutumier considéré comme « usurpateur » est perçu comme ayant instauré un système de discrimination voire d'exclusion de certains membres de la famille royale en leur refusant la parenté ou l'appartenance à la famille régnante, les taxant d'« allochtones » ou d'« étrangers ». Les agents de l'État sont quant à eux perçus comme prenant le parti des usurpateurs du pouvoir coutumier, en interdisant par exemple aux institutions traditionnelles, comme les *Barza* de sages²², de résoudre de manière traditionnelle ces conflits. Le chef coutumier se trouve ainsi dépouillé du pouvoir d'instituer une structure valorisant des modes traditionnels de résolution ou de gestion des conflits. C'est ce que montre l'entretien ci-dessous :

« L'État a déjà de parti pris, du moins les agents de l'État ont un parti pris. Aujourd'hui [...] il suffit de construire le barza de sages pour que tu sois traité de rebelle [par les agents de l'État]. Or, le chef coutumier a ses attributions lui reconnues par la loi et qui lui interdisent d'entrer en contradiction ou en rébellion avec l'État moderne ou ses institutions²³ ».

²⁰ International Alert (2015).

²¹ Entretien individuel avec un chef coutumier de Bashu dans la ville de Beni le 12 avril 2023, de 9h05 à 11h38. L'entretien s'est déroulé dans sa famille d'accueil dans la mesure où le chef en question est un déplacé depuis plusieurs mois à la suite de l'insécurité qui prévaut dans la chefferie de Bashu.

²² *Barza* de Sages signifie Conseil de Sages ou des Aînés chargés coutumièrement de gérer les conflits ou les différends entre les individus au sein d'une juridiction coutumière. Il s'agit donc d'une institution traditionnelle de gestion de conflits.

²³ *Idem* que note de bas de page 17.



Notre entretien avec le chef de Secteur de Mbau fait également état de l'existence de conflits de pouvoir entre les membres de la famille régnante, bien que leur ampleur semble moindre que dans la chefferie de Bashu :

« Il y a les petits conflits de pouvoir. Les acteurs des conflits de pouvoir sont les personnes issues de la famille régnante qui se disputent le pouvoir : certaines élites politiques en quête de légitimité, ont réussi depuis l'époque coloniale, à manipuler ces conflits et créer des rivalités entre clans au sein de la chefferie. La conséquence de cette attitude est la prévalence, pendant la période postcoloniale, des conflits de succession coutumière source de divisions au sein des populations de la chefferie²⁴ ».

Les rivalités entre chefs coutumiers sont plus marquées en milieux ruraux qu'en milieux urbains dans la mesure où on observe une imbrication entre le pouvoir comme domination politique et foncière. Par exemple, deux familles revendiquent chacune être la famille régnante du village de Mambabwanga, à 25 km de la ville de Beni. De fait, certain·e·s de nos enquêté·e·s confirment que la ville de Beni reste un terrain de dispute et de positionnement de certaines élites coutumières en raison d'enjeux politiques et socio-économiques²⁵. Les rivalités entre élites socio-politiques et économiques deviennent un terrain favorable à l'intolérance et aux conflits dans la mesure où ce sont des occasions pour elles de manipuler la vulnérabilité des populations afin de se légitimer dans un contexte particulièrement précaire et de volatile.

Un député élu de Beni confirme également l'existence des conflits de pouvoir coutumier dans le Secteur de Mbau et souligne les liens entre ceux-ci et l'insécurité ou les éventuelles alliances avec les groupes armés :

« D'après certaines informations à notre possession, il y a certains chefs de localités, de groupements, de villages qui sont contestés par certaines familles. Selon ces familles, ceux qui gèrent ces entités actuellement ne sont des ayants droit [...]. Dans un groupement anonyme de Beni sous l'autorité d'un chef-notable X, ce dernier se voit contesté par une autre famille de même parenté. Ainsi, la famille contestataire aurait enrôlé ses enfants dans les groupes armés ADF avec comme objectif la formation d'un groupe d'auto-défense capable de récupérer le pouvoir coutumier²⁶ ».

²⁴ *Idem.*

²⁵ Un représentant du Bureau de coordination de la société civile de Beni, un des responsables des partis politiques et un Bourgmestre de l'une des communes de Beni attestent également l'existence de conflits de pouvoir entre élites coutumières au sein de la ville de Beni autour des intérêts politiques et socio-économiques.

²⁶ Propos recueillis le 12 avril 2023 à Oicha, auprès d'un leader d'opinion au sein de la société civile qui a demandé à rester anonyme. Pour illustrer ces genres de conflit, il convient de citer le conflit de leadership entre deux entités déconcentrées du village Bashu Bapakombe Bakondo et le groupement Bathangi Mbau. Ce conflit né de l'absence de reconnaissance de l'autorité coutumière du chef des villages de Bashu Bapakombe par le chef du groupement de Batangi-Mbau. Voir également : <https://www.sofepadircd.org/des-conflits-resolus-a-beni-grace-au-partenariat-pour-le-developpement-de-lest-du-congo-tujenge-resultats-cles-et-histoires-de-succes/>.



Conflits fonciers

Les conflits fonciers figurent parmi les trois premières catégories de conflits les plus citées au cours de nos enquêtes en territoire de Beni, avec les conflits armés et les conflits liés à la gouvernance. Les chefs coutumiers jouent un rôle clé, car ils sont parvenus à préserver leurs prérogatives et à rester les gestionnaires du foncier et les pourvoyeurs de la justice locale dans les chefferies²⁷. Si le pouvoir colonial a inventé certaines chefferies, il a incorporé celles qui préexistaient dans le système de gouvernance bureaucratique moderne. En effet, les chefferies ont toujours été impliquées dans les conflits depuis 1960 et même avant, vu leur rôle dans la gestion des terres, leur politisation et l'ethnicisation du politique²⁸. L'intégration du pouvoir coutumier dans le champ institutionnel et politique contribue aux conflits en RDC, bien que la loi considère les chefs coutumiers comme apolitiques²⁹. Les autorités coutumières n'ont été absentes d'aucune des grandes crises politiques et sécuritaires du pays et alimentent une conflictualité de basse intensité permanente³⁰.

Les conflits fonciers augmentent à Beni, une ville en pleine expansion où l'acquisition de terres devient un enjeu économique important. Entretemps, plusieurs services étatiques compétents ou non dans le domaine foncier (le Bureau du cadastre, la Marie, les Communes, les Quartiers et les autorités coutumières...) prétendent pouvoir délivrer des documents parcellaires ou faire payer des taxes, profitant de l'ignorance des lois des populations. Le ministère des Affaires foncières exécute aussi des arrêtés et nomenclatures pour générer des recettes par le biais des divisions provinciales, des titres immobiliers et des cadastres.

La confusion règne concernant les textes réglementaires et les rôles que chaque acteur doit jouer dans ce secteur très sensible. Malgré cela, la loi en la matière, y compris l'ensemble des procédures à suivre pour sécuriser son terrain, reste méconnue du grand public, et cela entraîne des incompréhensions et des conflits fonciers dans la ville de Beni.

²⁷ Les services de tutelle partagent les terres sans ou avec l'aval des chefs coutumiers. Or, les chefs coutumiers locaux n'ont pas de pouvoir sur le foncier à part un édit provincial de 2013 qui leur donne certaines prérogatives sur le foncier, en collaboration bien sûr avec le service de tutelle. « Édit 002/2012 du 28 juin 2012 portant rapports entre les chefs coutumiers, chefs terriens et exploitants agricoles en matière de gestion des terres coutumières dans la province du Nord-Kivu », Cabinet du gouverneur de province, province du Nord-Kivu, 22 juin 2012.

²⁸ Jean Batory, Thierry Vircoulon, « Les pouvoirs coutumiers en RDC : institutionnalisation, politisation et résilience », *Notes de l'Ifri*, mars 2020, p.20.

²⁹ Article 25 de la loi 182.08.15 du 25 août 2015 fixant le statut des chefs coutumiers : « Le chef coutumier est apolitique ».

³⁰ Idem que note de bas de page 21.



Ces pratiques créent une crise de confiance entre les autorités et la population. Plus de 75 % de nos enquêtés ont cité et insisté sur la prévalence des conflits fonciers comme facteur d'insécurité, d'intolérance, de violence et d'atrocités dans la ville de Beni. Le service du cadastre de Beni-ville reconnaît l'ampleur des conflits fonciers et leur impact négatif sur la paix par les propos suivants :

« Les conflits fonciers sont souvent orchestrés par des gens qui se disent « des coutumiers » de Beni. Après analyse, quand, vous constatez que la plupart d'eux ne sont pas répertoriés sur la liste des vrais coutumiers de Beni (c'est-à-dire légaux et légitimes). Mais quand ils veulent créer des conflits, ils se font passer pour vrais et posent souvent des actes fonciers illégaux, ce qui perturbe l'ordre dans la distribution des terres... Aussi, il y a usurpation de pouvoir foncier dans le chef des autorités des circonscriptions administratives³¹ ».

Cela ressort également de nos entretiens avec un groupe de discussion de huit femmes leaders à Beni, qui par ailleurs suggèrent que les enjeux économiques peuvent être liés à l'échec de l'état de siège instauré en mai 2021 :

« Les conflits fonciers sont plus fréquents à Beni, et la situation sécuritaire dans la région crée des conflits dans la région. C'est par exemple une famille de dix personnes, qui sont toutes venues dans la ville parce qu'elles ne peuvent plus vaquer librement à leurs activités champêtres. Le conflit survient lorsqu'il y a une d'entre elles qui s'oppose à la vente de la parcelle pour l'une ou l'autre raison... Mais la plupart des conflits sont créés par les jeunes, notamment les conflits fonciers, c'est d'ailleurs l'un des facteurs à la base ces conflits qui d'échec de l'état de siège. Certaines autorités oublient de se concentrer à la guerre et s'intéressent aux morcellements des terres parce que c'est plus économiquement rentable. Un parent qui avait déjà vendu une concession de son vivant, si son enfant retrouve les documents anciens, il commence le dossier par-là³² ».

Ces conflits fonciers débouchent souvent sur des règlements de comptes sous forme de menaces, d'intimidations, d'atrocités voire d'assassinats :

« Parmi ceux qui favorisent les conflits fonciers, les agents du cadastre, sont incontrôlables. Ces agents commettent beaucoup de pratiques illégales sur le terrain sans s'inquiéter puisqu'ils croient instrumentaliser la loi à leur faveur... Quand on voit qu'on n'est pas à mesure de payer les frais de justice ou alors insatisfait à propos d'un conflit foncier, la tendance de protagonistes est de recourir aux atrocités ou à la fusillade que l'on fait porter à tort ou à raison aux AD³³ ».

³¹ Anonyme, entretien individuel dans la ville de Beni le 6 avril 2024 à 15 heures.

³² Entretien avec un groupe de discussion de femmes dans la ville de Beni le 3 avril 2023.

³³ *Idem.*



Selon certain·e·s enquêté·e·s des mouvements citoyens comme la Lutte contre le changement (Lucha) et de la société civile, certaines autorités de l'état de siège seraient là uniquement pour l'argent³⁴.

Les conflits fonciers urbains à Beni se manifestent donc de plusieurs manières, notamment par la vente illégale d'une parcelle à plusieurs personnes³⁵, l'empiètement des limites³⁶, la spoliation par les privés/particuliers des espaces publics, les malentendus autour des limites entre la ville de Beni et le Territoire de Beni, mais aussi entre entités administratives, les jugements mal rendus³⁷, le morcellement des champs des cultivateurs. Déjà, nos entretiens individuels et groupes de discussion confirment l'hypothèse de la prévalence des conflits fonciers comme étant l'une des causes des atrocités dans la région.

Les problèmes fonciers à Beni-ville, comme ailleurs, portent sur l'accès et le contrôle des terres comme ressource naturelle fondamentale. En guise d'illustration, dans un groupe de discussion de femmes leaders de Beni, il y a lieu de retenir que les intérêts fonciers expliquent en partie les cycles de conflits et d'atrocités en termes de règlements de comptes ou d'autres mécanismes informels ou illégaux de « se rendre justice » par le recours à la violence. Ainsi, « *les protagonistes fonciers insatisfaits par les décisions de justice instrumentalisent les groupes armés et les milices en « se rendant justice »*. Ce phénomène oppose souvent les « paysans sans terre » aux grands concessionnaires (propriétaires terriens)³⁸ ».

Certaines autorités policières et militaires sont donc taxées d'ingérence dans des questions civiles qui, selon la majorité de nos enquêté·e·s, ne relèvent pas de leurs compétences, se comportant alors en entrepreneurs économiques plutôt qu'autorités politiques et sécuritaires.

³⁴ Entretien avec un leader d'un mouvement citoyen dans la ville de Beni le 3 avril 2023.

³⁵ Cf. Entretien avec un chercheur anonyme sur la pacification de Beni dans la ville de Beni le 13 avril 2023

³⁶ Cf. *Idem* que note de bas de page 30 : « *Toujours dans les conflits fonciers, c'est parfois les conflits des limites. Un citoyen peut avoir acheté son champ, et les techniciens viennent faire le mesurage du champ, mais lorsque le voisin fera à son tour le mesurage, il dira que son voisin a déjà déplacé les bornes dans sa parcelle. Et cela crée un conflit, et ce sont souvent des conflits qui vont de génération en génération parce que ça concerne souvent les grandes concessions* ».

³⁷ Entretien avec un chef de quartier de Beni-ville : « *Les conflits sont nombreux, surtout les conflits fonciers, les jugements mal rendus font que les gens ont recours aux règlements des comptes en se rendant justice eux-mêmes avec comme conséquence les tueries ciblées et les pillages* ».

³⁸ Cf. Entretien avec un groupe de femmes leaders membres des OSC dans la ville de Beni le 4 avril 2023.



Conflits fonciers à Beni

Les arguments mentionnés ci-dessus sur les conflits fonciers dans la ville de Beni sont transposables à tout le territoire avec certaines particularités observables dans chaque sous-entité territoriale ou encore dans chaque sous-circonscription administrative.

Dans la commune rurale de Mangina, la croissance démographique est, selon un leader de la société civile interviewé, source de conflits fonciers :

« Il y a une forte croissance démographique à Mangina, et la Commune de Mangina est entourée des grandes concessions dont les propriétaires ne veulent pas morceler... D'ailleurs, il y a certains propriétaires qui veulent élargir leurs superficies... Dans le quartier Mangondondo, [il y a] un conflit foncier entre la population et l'église CECA20. La population la CECA20 de vouloir spolier leurs parcelles. Selon l'histoire, le chef avait donné à l'église la parcelle pour construire une église, une école et un centre de santé. Aujourd'hui la CECA20 réclame les terrains voisins³⁹ ».

Toujours à Mangina, on observe des conflits fonciers entre concessionnaires et « paysans sans terres » – car délocalisés par des concessionnaires à forte capacité économique et financière qui acquièrent de l'espace au-delà de leurs limites officielles et au mépris des besoins locaux de développement. La marchandisation et l'accaparement des terres sans restriction ni réserve par certains opérateurs économiques et entrepreneurs politiques contribuent à la rareté des terres pour les populations locales :

« À Mangina, il y a deux grandes plantations..., il y a la plantation F et la plantation E..., enclavant ainsi la population qui, pourtant, a besoin d'espace en vue de son épanouissement. L'autre problème est que ces plantations constituent de cachette aux bandits et assaillants. Les conflits fonciers concernant les limites vont de génération en génération. La plantation est 155 hectares, mais il va délibérément outrepasser ses limites en payant de documents auprès des services étatiques, incluant les populations environnantes, au-delà de 200 hectares. Par conséquent, en chassant la population se trouvant dans le périmètre supplémentaire conquis par la mafia, les conflits naissent⁴⁰ ».

³⁹ Entretien avec un leader d'une OSC à Mangina le 10 avril à 11 heures.

⁴⁰ Entretien avec un chef de quartier de Mangina le 10 avril 2023 ;



Dans le groupement d'Eringeti, les chefs coutumiers sont souvent à la base des conflits fonciers. Quand ils se disputent la terre, ils mettent en danger les habitants sous leur autorité, chacun prétendant être le véritable propriétaire ou gestionnaire. Cela crée des confusions et conflits d'allégeances auprès des assujettis ayant payé des champs ou des redevances coutumières⁴¹. C'est ce que confirme un entretien avec un des responsables des agriculteurs à Eringeti :

« Les sultani (chefs coutumiers) se disputent la terre, chacun prétend être le véritable propriétaire. Cela crée des conflits parmi les habitants qui avaient acheté ou acquis des champs dans ces concessions... L'autre problème concerne la réserve d'Eringeti achetée par l'Église catholique, il y avait déjà les agriculteurs qui avaient déjà acquis des champs auprès de Sultani, aujourd'hui l'église catholique revendique toute l'étendue de la concession, ce qui embarrasse les agriculteurs et crée des tensions⁴² ».

Dans le secteur de Mbau, selon un chef coutumier contacté, les principaux acteurs des conflits fonciers sont les parents et les chefs coutumiers. Les chefs sont à l'origine des conflits fonciers, quand ils donnent un terrain à plusieurs personnes. Les *Wakurima*⁴³ sont aussi à l'origine de ces conflits, quand ils déplacent les limites de leurs champs.

Dans le secteur de Mbau toujours :

« Les conflits fonciers, la plupart des conflits sont des conflits à long terme et qui peuvent avoir des conséquences graves dont les meurtres. Deux femmes ont ainsi été tuées l'année passée après avoir gagné un long procès d'une grande concession. Un camp était parti réquisitionner un groupe rebelle⁴⁴ ».

Dans la commune d'Oicha, les conflits fonciers sont récurrents avec des effets collatéraux importants sur la sécurité des personnes. Dans un groupe de discussion, certains jeunes rapportent :

« ... Ce conflit prend de plus en plus une grande ampleur. Les parties adverses rejoignent même les groupes armés pour en finir avec les autres. Plus de 80 % des dossiers dans les cours et tribunaux sont des dossiers des conflits fonciers. Ces genres des conflits ne se terminent presque pas⁴⁵ ».

⁴¹ Entretien avec un groupe de discussion de 8 hommes leaders à Eringeti le 8 avril 2023.

⁴² Entretien avec l'un des responsables des agriculteurs à Eringeti le 8 avril 2023 à 10h35 ;

⁴³ Selon certaines sources, les *Wakurima* sont des populations rwandophones qui auraient été envoyées de Tanzanie par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, puis implantées dans la région de Beni par les autorités congolaises, notamment l'ancien Gouverneur du Nord-Kivu, monsieur Julien Paluku, et qui seraient considérées par une partie de l'opinion locale comme des « allochtones », donc des envahisseurs et les tueurs.

⁴⁴ Entretien avec un chercheur de la société civile sur la pacification de Beni, le 13 avril 2023, dans la ville de Beni

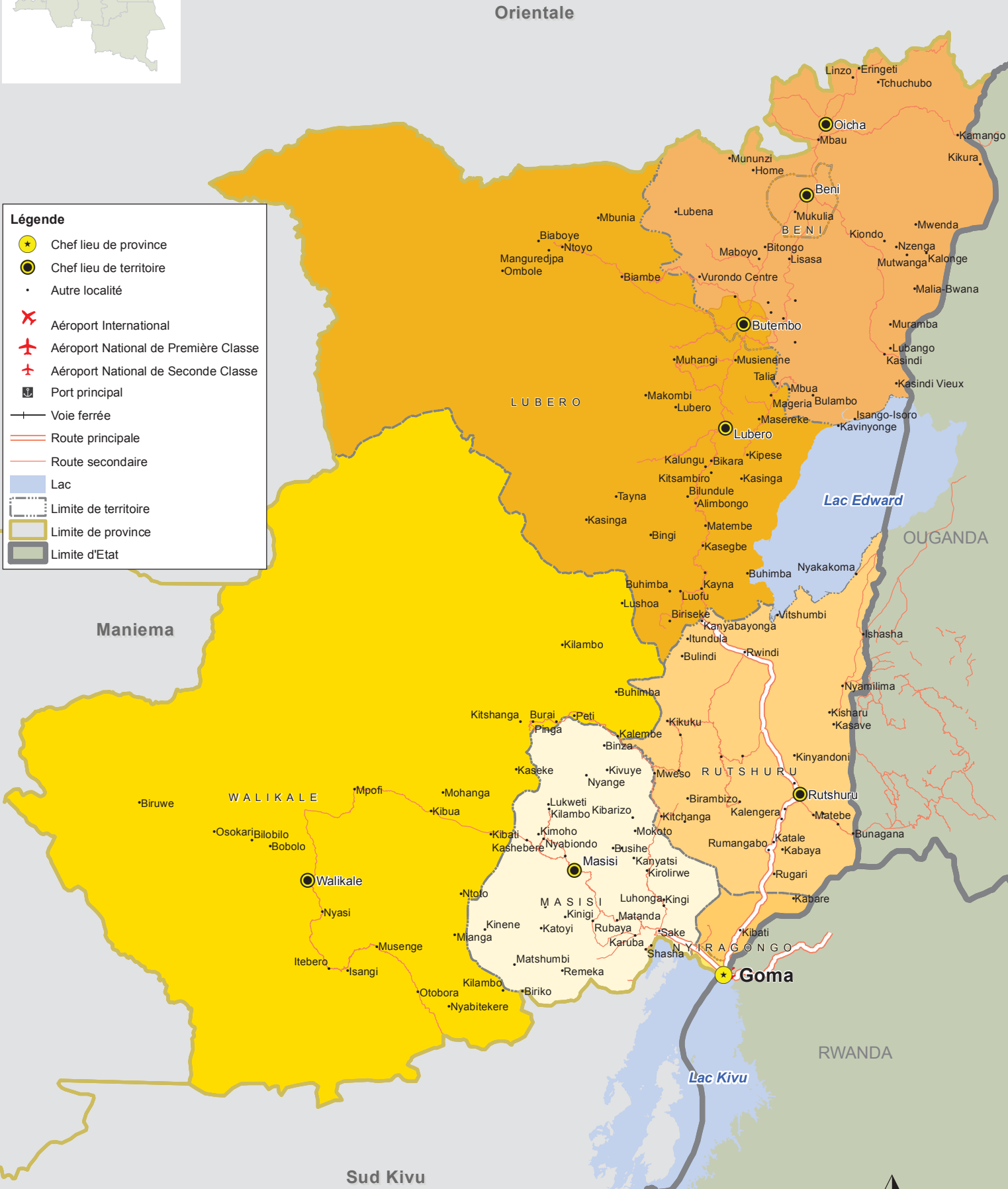
⁴⁵ Entretien avec un groupe de discussion mixte de 8 jeunes leaders de Oicha, le 11 avril 2013.





Légende

- Chef lieu de province
- Chef lieu de territoire
- Autre localité
- Aéroport International
- Aéroport National de Première Classe
- Aéroport National de Seconde Classe
- Port principal
- Voie ferrée
- Route principale
- Route secondaire
- Lac
- Limite de territoire
- Limite de province
- Limite d'Etat



Source de Données Géographiques : Répertoire Géographique Commun (www.rgc.cd)
 OCHA RDC est soutenu par : Belgique, ECHO, Espagne, Irlande, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède, Etats-Unis
 Les Nations Unies ne sauraient être tenues responsables de la qualité des limites, des noms et des désignations utilisés sur cette carte



Conflits liés aux groupes armés comme les ADF

Les ADF sont l'un des groupes armés les plus actifs dans l'est de la RDC. Historiquement, les forces de l'ONU et les acteurs gouvernementaux régionaux ont souvent dépeint les ADF comme un groupe djihadiste transnational unidimensionnel, responsable de la plupart des violences sur le territoire de Beni⁴⁶. Les massacres, tueries et déplacements des populations dans la région de Beni ont débuté en 2014 et sont perpétrés par les rebelles ougandais appartenant aux ADF ciblant sans discernement de jeunes enfants et des personnes âgées⁴⁷. Il a été rapporté que des milliers de civils ont été tués ou enlevés par les ADF depuis 2014⁴⁸, et encore plus de personnes sont actuellement déplacées dans le territoire de Beni⁴⁹.

Selon certaines sources militaires contactées sur place à Beni, il existe une faction des ADF qui cherche à tout prix à « islamiser » ou à créer un État islamique dans la région, et qui a intensifié les exactions envers les populations civiles dans la région depuis plus d'une décennie. Par ailleurs, on observe une autre faction constituée de rebelles appelés des NALU (l'Armée nationale pour la libération de l'Ouganda), qui en 1995 avait formé une alliance parrainée par le Soudan⁵⁰. Ces rebelles sont en grande partie non-musulmans et ont comme ambition de retourner en Ouganda et de renverser le gouvernement en place⁵¹. Le Soudan a continué à appuyer l'entreprise conjointe ADF-NALU, en fournissant une formation substantielle aux militants pour combattre l'État ougandais⁵².



⁴⁶ Cf. Candland, T. et al, *L'État islamique en RD Congo*, Program on Extremism, The George Washington University, Janvier 2021., p.4.

⁴⁷ Radio OKAPI, *30 ans des conflits armés et d'insécurité au Nord-Kivu : chronologie des événements marquants*, 6 février 2023

⁴⁸ Clonah Raleigh, cité par Tara Candland, Op. cit, p.13.

⁴⁹ Charlie Yakley, cité par Tara Candland, Op, cit, p.13.

⁵⁰ Cf. Titeca et Fahey, "The many faces of a rebel group", 2016 ; Prunier, "Rebel movements and proxy warfare", 2004

⁵¹ Scorgie – Porter, L., "Economic Survival and Borderland Rebellion: The case of the Allied Democratic Forces on the Uganda-Congo Border", *The Journal of the Middle East Africa* 6 no. (juillet 2015); 191-213.

⁵² Titeca, K. et Vlassenroot, K. « Rebel without borders in Rwenzori borderland? A biography of the Allied Democratic Forces », *Journal of Eastern African Studies* 6, no, (avril 2012):154-176.

Au-delà d'un changement marqué dans les opérations, l'évolution des ADF transparait également dans leur l'adoption de stratégies de communication externe et d'image de marque. En 2016 et 2017, le groupe a commencé à s'engager dans des campagnes de propagande et de recrutement basées sur les médias sociaux ciblant principalement des publics régionaux en Afrique, en recadrant la façon dont il décrivait et légitimait ses activités opérationnelles et stratégiques, et en se rebaptisant en tant que groupe djihadiste mondial et comme étant « l'État islamique en Afrique centrale⁵³ ». En 2018, l'État islamique a confirmé la création d'un État islamique en Afrique centrale (ISCAP)⁵⁴, puis, en avril 2019, l'État islamique a reconnu ses premières attaques en RDC⁵⁵.

« Le conflit qui fait très mal ici c'est le terrorisme des ADF, qui est un groupe étranger, qui est ici depuis plus de vingt ans. Les ADF ont pris des femmes ici. Comme ils avaient un peu d'argent, ils ont monté des commerces ici, ont fait des enfants ici, et ont étendu leur influence jusqu'à Eringeti. À un moment donné, Kampala a réussi à séparer les Nalu des ADF. Il y avait des ADF NALU. Et les Nalu sont partis, les ADF sont restés. Le chef des ADF s'est converti à l'Islam et c'est comme ça que l'intégrisme a commencé, rapportent nos sources. La menace ADF est une menace sous régionale, et même au-delà de ça. [...] Ce niveau de violence n'avait pas été atteint depuis une décennie, et à cela s'ajoutent les attaques menées par d'autres acteurs à Beni (les FARDC, d'anciens membres du Rassemblement congolais pour la démocratie Kisangani / Mouvement de libération (RCD-K / ML), et des milices communales⁵⁶ ».

Des attaques simultanées sont menées et ciblent plusieurs villages et campements. Les assaillants ont régulièrement recours à des armes blanches pour éviter de se faire repérer par les forces de sécurité et défense – mais aussi sous la pluie, à des embuscades tendues sur des axes routiers et dans des camps et aux environs de moulins à presse à huile. Outre les massacres, les enlèvements d'enfants, de femmes et d'hommes et les pillages, les incendies de maisons ou de maisons abandonnées, la psychose, la frayeur, les rumeurs et la terreur sont autant d'éléments caractéristiques du contexte de Beni⁵⁷.

Les ADF attaquent souvent des populations, quelles que soient leur religion ou appartenance ethnique, souvent en guise de représailles ou dans le but de s'approprier leurs biens ou de les chasser de certaines zones :

« Quand les massacreurs vous trouvent quelque part, ils n'ont pas le temps de vous demander votre carte d'identité. Vous vous retrouvez au mauvais moment au mauvais endroit, c'est fini pour vous⁵⁸ ».

⁵³ Vidéo MTM archivée par les auteurs, novembre 2017.

⁵⁴ Fondation des médias Al-Furqan, *But Give Good Tidings to the Patient* (22 août 2018).

⁵⁵ *Idem* en RDC, cherche de plus en plus à développer ses réseaux transnationaux.

⁵⁶ Anonyme, Entretien à Eringeti en date le 8 avril 2023

⁵⁷ *Idem*

⁵⁸ Anonyme, Entretien avec un notable de la ville de Beni le 6 avril 2023 à son bureau de travail à 15h30.



Les gens s'en rendent compte après coup. Nombreux sont nos enquêté-e-s qui attestent la présence ainsi que l'activisme ou modes opératoires des groupes armés, et cela de diverses manières. Dans un groupe de discussion de jeunes à Oicha, il est noté qu'à la suite de la guerre certains jeunes deviennent des voleurs, des déplacés, d'autres intègrent les groupes armés.

Une responsable du genre au sein d'une OSC de genre à Oicha confirme l'existence et la complexité des groupes armés et les implications collatérales :

« Les conflits armés qui occasionnent les déplacements des populations, au-delà de ça il y a les tueries, les enlèvements, les incendies des maisons et des véhicules et beaucoup d'autres choses, et cela entraîne une délinquance juvénile. Les parents ne sont plus à mesure de veiller à leurs enfants, parce qu'ils se sont délocalisés de leurs milieux d'origine et l'intégration n'est pas du tout facile⁵⁹ ».

Un chercheur travaillant sur la pacification de Beni illustre la dimension instrumentale de la violence souvent mobilisée à des fins personnelles :

« Dans cette région, pour qu'on sache que vous êtes fort vous devez terroriser les gens. Et pour vous maîtriser, on vous approchera et vous proposera un poste ou une promotion⁶⁰ ».

C'est ici que l'on fait mention de l'usage opportuniste par certains acteurs étatiques voire non-étatiques de « faux » ADF-NALU notamment les jeunes voleurs de cacao qui se déguisent en ADF pour faire peur aux cultivateurs, mais aussi ces derniers sont parfois tués pour leur voler leur cacao et par de « vrais » ADF-NALU, surtout lorsqu'il faut donner l'impression de justifier son combat ou de faire appel aux interventions humanitaires et philanthropiques à travers la médiatisation partisane :

« Les massacres, il y a les vrais massacres et il y a aussi les faux massacres. Quand une famille est victime d'un massacre, vrai ou faux, on s'en prend à qui, officiellement on dit que c'est perpétré par de présumés ADF. Comment on parle toujours des présumés, c'est-à-dire quoi ? Et des fois on parle à la radio que de massacres que les officiels imputent aux ADF. Ce sont des termes qui ne tiennent pas debout qui frisent l'ambiguïté⁶¹ ».

L'un des responsables de la société civile de Beni localise et rappelle l'extension des conflits armés à l'ensemble du territoire de Beni et les risques :

« Les présumés ADF font du mal dans notre territoire, principalement dans la commune de Oicha, dans le secteur aux environs de la commune de Oicha, même chose... à Bulongo la menace vient des environs de Ruwenzori, même chose à Bashu, vers Kiondo, la menace vient toujours des environs. C'est-à-dire que ce sont les menaces qui viennent de ce côté-là, l'ennemi s'est déjà éparpillé un peu partout pour voir comment déstabiliser la communauté⁶² ».

⁵⁹ Entretien avec l'un des responsables d'une OSC à Oicha, le 12 avril 2023, sur son lieu de travail.

⁶⁰ Voir sur ce point Dépeche, « Beni – Vol des produits agricoles par des jeunes “Sanga Balende” : Habitants et autorités définissent des stratégies pour stopper ce phénomène », 27 janvier 2022

⁶¹ Propos d'un notable de la ville de Beni qui a demandé à garder l'anonymat, le 6 avril 2024 à 16h10, sur son lieu de travail.

⁶² *Idem.*



Les ADF restent une menace réelle et imminente tant au niveau local pour les populations de Beni qu'au niveau national, voire international. Instrumentalisés et réinstrumentalisés aux niveaux économique et idéologique, ils mènent une guérilla et sèment la terreur pour des intérêts matériels voire immatériels inavoués. Ils fondent leur survie dans des réseaux informels isolés propres à eux, dans la médiatisation de leurs modes d'action (répertoires d'action), mais aussi et surtout, dans l'inefficacité des services de sécurité congolais à assurer le verrouillage territorial et le maillage administratif à l'interne. Ces conflits armés perpétrés par les ADF contribuent à la création et/ou à l'enlèvement (conflits aux conséquences transversales au sein de la société) des autres conflits de même nature, c'est-à-dire à caractère identitaire.

Malgré la prévalence des ADF dans nos enquêtes, plusieurs groupes armés et milices opèrent à Beni bien que les ADF soient les plus importants et qu'ils entretiendraient une certaine complicité avec certains individus locaux non identifiés :

« Il y a un autre conflit armé de ces gens qui se disent Mai-Mai, qui se disent autodéfense, qui disent qu'ils vont chercher les moyens pour protéger le milieu, malheureusement, on ne sait pas ce qui les anime, parce que les ennemis tuent la population dans les zones qu'ils occupent⁶³ ».

Conflits liés aux violences sexuelles

Dans le cadre de cette enquête, les conflits liés aux violences sexuelles opposent le personnel médical aux auteurs de violences sexuelles, y compris les familles de ces derniers, d'une part ; et les bourreaux-les victimes et acteurs de prévention, d'autre part. Une infirmière contactée à Mbau s'exprime pour illustrer ces conflits :

« Nous sommes une zone de guerre, les gens ont peur de dénoncer leurs forfaits par peur de représailles, de règlements de compte. Auparavant, les gens pouvaient dénoncer leurs forfaits sans peur ; mais actuellement, c'est le contraire. Il m'arrive de craindre représailles dans la qualification de viol ou tentative de viol sur mineur au regard de la proximité des assaillants dans la société. C'est très frustrant pour moi en tant qu'infirmière, voire très stressant, car pareilles informations peuvent me coûter cher ; voire la vie⁶⁴ ».

⁶³ *Idem* que note de bas de page 56.

⁶⁴ Entretien avec une infirmière qui a demandé à garder l'anonymat lors d'une formation médicale à Mbau, le 7 avril 2023 à 13h18.



Selon certains témoignages, des femmes et de jeunes filles sont poussées à avoir des relations sexuelles transactionnelles afin d'accéder à des opportunités d'emploi, ce qui équivaut à une exploitation sexuelle et peut créer des conflits au sein des communautés et des familles, ainsi qu'une discrimination à l'encontre des survivants de l'exploitation sexuelle et de tout enfant potentiel né dans ces circonstances. C'est ce qui ressort du témoignage d'une femme leader dans la ville de Beni :

« La maladie à virus Ebola a créé un conflit entre les jeunes filles et les jeunes garçons qui travaillaient à la riposte. J'ai un cas palpable : l'épouse à mon beau-frère avait travaillé dans la riposte contre cette maladie, mais pour qu'elle soit engagée, il lui avait été exigé des rapports sexuels de la part de certains chefs. Aujourd'hui, je suis une victime parce que je garde un enfant qu'elle a avait eu avec l'équipe de riposte, et cela me crée un problème avec ma belle-famille parce qu'elle voulait que je la renvoie. L'enfant est aussi victime de cette discrimination⁶⁵ ».

Certains agents humanitaires se rendent également coupables d'exploitation sexuelle et abusent de leur pouvoir sur les filles en échangeant de l'aide humanitaire ou un emploi contre des faveurs sexuelles. C'est ce qui ressort d'un entretien en ces termes :

« D'autres partenaires transforment les filles en leurs copines et détournent ainsi l'assistance destinée aux déplacés en leur faveur. Oui, il y a des humanitaires qui exploitent sexuellement les filles notamment lors de la dixième épidémie d'Ebola, mais aussi récemment pendant les distributions de l'aide par le programme alimentaire mondiale à Oicha et Mbau cela se traduit souvent par la sélection des faux déplacés internes en échange des faveurs sexuelles alors de véritables ne bénéficient pas d'aide dont elles méritent entraînant ainsi les conflits⁶⁶ ».

Dans la commune de Mangina et le secteur de Mbau, des groupes de discussion de femmes ont fait mention de l'irrespect des principes éthiques par certains agents humanitaires travaillant à la riposte de la maladie à virus Ebola :

« [Ils] ont eu des rapports sexuels avec des filles du milieu qui ont donné lieu aux grossesses non désirées. Par conséquent, il y a des enfants sans père (laissés par les humanitaires) dont l'intégration sociale pose un problème dans la société et crée des conflits⁶⁷ ».

⁶⁵ Entretien avec une femme au sein d'un groupe de discussion de femmes leaders dans la ville de Beni, le 03 avril 2023.

⁶⁶ Entretien avec une infirmière de Mbau sur son lieu de travail, le 7 avril 2023.

⁶⁷ Entretien avec un groupe de discussion de certaines femmes membres des OSC dans la ville de Beni le 4 avril 2024 à 10h20.



Les paiements des prestataires médicaux pendant la dixième épidémie d'Ebola ont même détruit beaucoup de foyers, car certains d'entre eux n'hésitaient pas à payer des femmes et même des femmes mariées en échange de services sexuels. Certaines d'entre elles ont même abandonné leur foyer et sont parties avec des experts de la riposte pour refaire leur vie ailleurs. Un groupe de discussion de femmes leaders de la ville de Beni soutient que :

« Les foyers se divisaient pendant Ebola, les femmes privilégiaient l'argent reçu au détriment de leurs foyers⁶⁸ ».

L'une de nos enquêtées fustige, curieusement de manière globale sur la base de particularités ou à propos de cas isolés, le manque d'éthique chez certains militaires, qui se disputent les filles avec certains civils :

« Si un Officier militaire est en relation amicale ou amoureuse avec une fille, quelqu'un d'autre ne peut oser s'approcher d'elle pour la même cause sinon il risque la mort par fusillade de la part de ce militaire. Nous avons vu des cas où un militaire tirait à bout portant sur la famille même de la fille, tuait la fille (objet de convoitise) et se suicidait après le forfait⁶⁹ ».

Conflits ethno-régionaux

Conflits latents dans la ville de Beni

D'après les entretiens menés en avril, de manière générale, les conflits interethniques sont moins présents dans la ville de Beni que dans Beni-Territoire ou Beni rural. Un chef de quartier mentionne que : « La ville de Beni est une ville cosmopolite, regroupant plusieurs tribus qui cohabitent sans problème⁷⁰ ». Cette opinion confirme celle de la notabilité urbaine. Un notable du lieu reprend cette opinion largement (socialement) partagée en comparant la ville de Beni à celle de Butembo qui elle, vit en autarcie.

Cette opinion concernant le cosmopolitisme de Beni n'est pas universelle, dans la mesure où elle se trouve nuancée par l'opinion d'un chercheur sur la pacification de Beni et par certains cadres de partis politiques. En effet, le chercheur note une certaine hypocrisie dans la mesure où certains manipulateurs d'opinion distinguent « autochtones » et « allochtones », à propos du clivage ethno-régional qui existe dans la ville de Beni :

⁶⁸ *Idem.*

⁶⁹ Entretien avec un leader d'un mouvement citoyen dans la ville de Beni le 3 avril 2023.

⁷⁰ Selon le notable consulté, la ville de Beni connaît moins de discriminations fondées sur la tribu que Butembo, sa voisine. Beni connaîtrait une intégration interethnique plus poussée que Butembo.



« Le conflit identitaire, nous l'avons déjà vécu, surtout avec certains citoyens qui venaient de la partie Nord de la province qui descendaient vers le Sud qu'on appelle le Petit nord⁷¹ ; ils allaient en Ituri. Ils étaient jugés d'étrangers, et il y avait eu débordement par les autochtones. On avait enregistré des lapidations résultant de l'intolérance alors que nous sommes dans une ville réputée cosmopolite. Des gens se réveillent au matin et trouvent des messages qui circulent contre telle tribu et au lieu qu'ils vaquent à leurs occupations, ils se mettent à faire de la vigilance rien que pour faire du mal à d'autres personnes⁷² ».

Certains membres ou cadres de partis politiques renchérisent et appellent cette « cohabitation pacifique », une crise de confiance entre les tribus abritant la ville de Beni :

« La ville de Beni a plusieurs tribus, mais il n'y a pas de confiance entre ces tribus, de telle sorte que chacune doute des autres. Et cela crée de la suspicion mutuelle⁷³ ».

En définitive, retenons que la corrélation entre la perception des conflits ethno-régionaux et la violence et les atrocités reste de faible ampleur dans la ville de Beni.

Conflits sur l'axe Mbau, Oicha et Eringeti

Dans la localité d'Eringeti, les conflits de grande ampleur sont liés à des relations conflictuelles entre différents groupes ethniques qui se trouvent en concurrence, voire en opposition, pour l'accès et le contrôle des terres, et plus largement des ressources économiques et politiques au niveau local. Ces conflits opposent d'une part les agriculteurs Mbuba aux Pygmées, et d'autre part les Nande du Nord au Nande du Sud. Dans chacun de ces conflits, les catégories « autochtones » et « étrangers » sont utilisées dans un discours visant à délégitimer les droits de certaines franges de la population.

⁷¹ Cf. Stearns, J. (2012) p.10 : « La partie méridionale du Nord-Kivu – les territoires de Masisi, Rutshuru, Nyiragongo et Walikale, souvent appelés le « Petit-Nord » – qui constitue sans doute l'épicentre des guerres du Congo. Dans les perceptions sociales, les deux autres territoires à savoir Beni et Lubero constituent le « Grand-Nord » de par leur géolocalisation, car se trouvant au « grand-nord » du Nord-Kivu. De plus, le « Petit-Nord » a été longtemps sous domination des forces sociopolitiques et économiques pro rwandaises ou pro Kigali, laquelle domination a été renforcée par l'avènement en 1998 du Rassemblement Congolais pour la Démocratie (RCD), un mouvement rebelle. Les deux autres territoires (Beni et Lubero) habités majoritairement par les Nande se seraient opposés depuis longtemps à la domination rwandaise. Les Nande souhaitent être gouvernés par les enfants du terroir et à défaut par d'autres couches sociales autres que le pouvoir rwandais. C'est de cette manière qu'à vu le jour le RCD-KML avec le soutien de l'Ouganda. Les dimensions géographique, démographique, économique – avec les deux grandes villes en dehors de Goma : Butembo et Beni, renforcées par les luttes de classement politique, soit par la guerre soit par les élections, les deux concepts vont symboliser le clivage entre ceux qui se croient majoritaires face à ceux perçus comme minoritaires et à visées expansionnistes ».

⁷² Entretien avec un chercheur anonyme sur Beni le 13 avril 2023.

⁷³ *Idem.*



En outre, on observe aussi à Eringeti un conflit entre Bantus et Pygmées. « Suite, à l'insécurité créée par la présence des ADF-Nalu dans le Parc national des Virunga (PNVi) et à la diminution du gibier, les Pygmées ont quitté la forêt du PNVi (leur environnement naturel) pour se sédentariser autour des villages et continuer à vivre de produits forestiers et en occupant illégalement des parcelles d'autrui⁷⁴ ». D'après certains Bantus, les Pygmées éprouvent des difficultés d'adaptation aux modes de vie autres que ceux de la forêt. Les stratégies d'adaptation qu'élaborent les Pygmées, soutiennent les Bantus, mais se réalisent aux dépens des agriculteurs Mbuba et Nande, parfois de manière violente, ce qui provoque des conflits entre les membres des deux ethnies et renforce encore les nombreux préjugés à leur égard de la part des autres ethnies. « Ce sont des conflits liés à la cohésion entre les Bantous et les différentes catégories des Pygmées », indique une source de la société civile d'Oicha. « Les Pygmées accusent les Bantous à Oicha de procréer avec les filles pygmées sans assumer leurs responsabilités et avec peur de stigmatisation⁷⁵ ».

Dans un groupe de discussion de femmes d'Eringeti, il ressort des oppositions réelles ou imaginaires entre les Pygmées et les Bantus :

« Les Pygmées sont aussi à l'origine des conflits. Ils se déplacent par-ci et là, alors les personnes mal intentionnées les instrumentalisent pour voler la récolte des agriculteurs⁷⁶ ».

L'un des responsables des agriculteurs d'Eringeti confirme l'existence de conflits entre Pygmées et Bantu en ces termes :

« Les femmes des militaires et les Pygmées sont soupçonnés de voler les produits champêtres. À leur tour, les Pygmées rétorquent que ce sont les femmes des militaires qui les incitent à voler les récoltes, ce que nient les femmes des militaire⁷⁷ ».

En conséquence, le conflit naît, non seulement entre Pygmées et Bantus, mais aussi entre agriculteurs, femmes de militaires et militaires et agriculteurs.

Un groupe de discussion d'hommes confirme également, à l'instar de celui des femmes, que le conflit identitaire entre ces deux groupes ethniques porte essentiellement sur le mode de production et le vol des produits champêtres :

« Les conflits économiques entre les premiers citoyens et les cultivateurs. La guerre a fait à ce que les Pygmées de la forêt et les cultivateurs ne cultivent que les environs à cause de la peur des ADF. Quand le Pygmée a faim, il entre dans le champ d'un cultivateur et cela crée des problèmes sérieux. Parfois ils se blessent⁷⁸ ».

⁷⁴ International Alert, février 2015, p.20.

⁷⁵ Entretien avec un groupe de discussion d'hommes à Eringeti le 8 avril 2023.

⁷⁶ Entretien avec un groupe de discussion de femmes à Eringeti, le 8 avril 2023.

⁷⁷ Entretien avec un des responsables des agriculteurs à Eringeti, le 8 avril 2023.

⁷⁸ Entretien avec un groupe de discussion à Eringeti, le 8 avril 2023



Ceux qui achètent les denrées alimentaires auprès de Pygmées ne revendent pas au même prix que les agriculteurs. D'ailleurs, cette dynamique du conflit, liée aux moyens de subsistance a aussi été confirmée précédemment par le rapport de l'ONG International Alert⁷⁹. Le rapport signale que les agriculteurs d'Eringeti accusent les Pygmées de voler leurs récoltes. Ce conflit illustre encore les remises en question du pouvoir coutumier Mbuba par les Pygmées et la manière dont le peuple pygmée instrumentalise à son compte le discours de l'autochtonie traditionnellement développé par les autres groupes ethniques (en particulier les Mbuba) en vue d'asseoir leur pouvoir coutumier.

Conflits latents entre Nande du Sud et Nande du Nord

On observe également des conflits identitaires d'origine ethnique ou clanique dans le secteur de Mbau entre les Nande du Nord (ou Nande Kainama) et les Nande du Sud. Les premiers tendent à être considérés comme « autochtones » Mbuba, car historiquement ils se sont installés dans le groupement Bambuba Kisiki en même temps que les Bambuba. Cependant, les Nande du Sud sont arrivés plus tardivement et donc ils sont généralement perçus comme des étrangers par les autres communautés⁸⁰. Les différences entre l'histoire de deux clans ont conduit à des inégalités socio-économiques et à des conflits liés aussi au recours à la coutume ou au droit moderne comme le moyen le plus fréquent d'accéder à la terre⁸¹.

L'un des responsables des agriculteurs de cette entité rapporte la variable ethno-régionale ou clanique en ces termes :

« Les conflits tribaux existent, les tribus que nous avons ici sont les Babumba, les Banande Kainama et les Banande sud. Le problème se passe entre les Banande Kainama et les Babumba au sujet des limites de deux groupements à savoir, le Groupement de Banande Kainama et le Groupement de Babumba Kisiki, ce problème n'a pas encore trouvé de solution. Ce problème a déjà semé des divisions et confusions dans la population au sujet des allégeances coutumières et des redevances foncières⁸² ».

⁷⁹ International Alert, La recherche-action participative : une méthode pour rétablir les liens sociaux fracturés. Leçons d'un projet en République Démocratique du Congo, 2015, p. 9.

⁸⁰ International Alert, février 2015, p.23 « *Cependant, au fil du temps, les Nande du Sud sont devenus majoritaires, et exercent donc une plus grande importance et influence politique que les autres communautés : la plupart des députés élus proviennent ainsi de leur communauté... Les Nande du Sud comptent ensuite de nombreux grands commerçants et grands exploitants fonciers. Les inégalités économiques recourent ainsi des différences claniques et renforcent les discours polarisés sur les catégories d'« autochtones » et d'« étrangers ».* Des discours stigmatisants du type « les Nande du Sud nous volent notre pouvoir d'achat » sont récurrents chez les Nande Kainama. De manière générale, la collaboration entre les membres des deux clans n'est plus bonne : cela se manifeste par exemple par le boycott des initiatives économiques ou de développement par les membres de l'autre clan. Enfin, ces tensions sont encore aggravées par les conflits de pouvoir coutumier qui existent dans le groupement, les Nande du Sud ayant tendance à soutenir le chef de groupement tandis que les Nande du Nord et certains clans Mbuba ont plutôt tendance à soutenir son concurrent. ».

⁸¹ *Idem*

⁸² Entretien avec un des responsables des agriculteurs à Eringeti, le 8 avril 2023.



Conflits liés à l'accès aux ressources naturelles à Beni

Conflits entre Pygmées et l'église catholique à Mbau

Ce conflit qui a été décrit au cours d'un entretien avec un groupe de discussion d'hommes à Mbau, mérite une attention particulière, car il est susceptible de dégénérer en violences comme le suggère notre source :

« L'autre conflit qui est ici, même si l'abbé ne l'a pas évoqué, est le conflit entre la paroisse catholique et les Pygmées... Nous avons la chance de recevoir une ONG internationale qui voulait construire abris pour les déplacés qui vivaient dans les salles de classe, mais nous n'avions d'espace, c'est seulement l'église catholique qui disposait de l'espace pour ce faire. La population à travers le secteur avait sollicité l'église catholique de l'espace, mais sans succès⁸³ ».

Un autre conflit important est lié à la délimitation du Parc National des Virunga, et oppose l'administration du Parc, à savoir l'Institut Congolais pour la Conservation de la Nature (ICCN) aux riverains. Il s'agit d'un conflit concernant les limites :

« Les conservateurs disent que c'est l'espace du parc que nous utilisons et pourtant, nous en avons besoin pour nourrir la ville de Beni et nous aider à résoudre le problème de la famine. Les gardes parcs ne veulent pas que la population arrive dans les limites du parc, ils tirent sur la population ou les arrêtent, ou si on arrive à planter certaines cultures, les gardes du parc détruisent tout sans tenir [compte] des dépenses effectuées⁸⁴ ».

Conflits liés à l'exploitation minière

L'accès, le contrôle et l'exploitation des mines sont à la base de conflits voire de violences et influencent les dynamiques de paix et de développement économique de la région :

« L'accès aux ressources naturelles c'est parfois dans les périphéries, où il y a les mines. Un Monsieur X très riche peut s'approprier illégalement une mine..., tous ceux qui y travaillent doivent lui rendre toutes les matières premières qu'ils trouvent et quand on trouve quelqu'un qui cache quelque chose [il] est fouetté⁸⁵ ».

Donc, les mines constituent aussi un enjeu qui divise les gens à Beni, que ce soit les acteurs congolais et étrangers ayant des intérêts commerciaux actifs dans la région, ou les investisseurs chinois mentionnés dans les entretiens. Comme le mentionnent des documents d'enquête locale en 2020, les groupes armés qui contrôlent depuis plusieurs années une grande partie du territoire avec les mines, profitent des dividendes, d'autant plus que l'or est le minerai principalement exploité et commercialisé dans le territoire de⁸⁶ .

⁸³ Entretien avec un groupe de discussion d'hommes à Mbau le 7 avril 2023.

⁸⁴ Entretien avec un groupe de discussion de jeunes à Oicha le 10 avril 2023 à 10h30.

⁸⁵ Entretien avec un chercheur anonyme sur la pacification de Beni le 13 avril 2023.

⁸⁶ Kamabu Ngavo Henri et al., *L'exploitation minière artisanale à Beni-Mbau : état des lieux et cartographie des sites miniers*, Beni, Goma, février 2020, p.7.



Conflits liés à l'accès à l'eau

L'accès à l'eau reste également une source d'insécurité et expose les populations à des violences, surtout pendant la saison sèche et dans la commune rurale d'Oicha. C'est ce qui ressort d'un entretien avec un responsable du genre au sein de cette entité territoriale décentralisée :

« Pendant la saison sèche, l'accès à l'eau potable devient un problème et des fois nous devons parcourir de longues distances dans des zones moins sécurisées pour obtenir de l'eau quand on n'a pas accès à l'eau dans la cité. Et là, on est exposé à des violences sexuelles pour les femmes, et des enlèvements qui concernent les hommes comme des femmes. Imaginez quelqu'un qui est obligé de parcourir Oicha jusque Mukoko (distant de 6 kilomètres) juste pour puiser de l'eau⁸⁷ ».

L'accès à l'eau renforce la discrimination entre déplacés et populations locales d'accueil :

« Le conflit de cohabitation entre les personnes déplacées et les autochtones. Déjà l'eau ne suffit pas pour la population d'Oicha, s'ajoute encore les déplacés⁸⁸ ».

Dans le secteur de Mbau, on observe des violences partant de disputes relatives à l'accès à l'eau pendant la saison sèche. C'est ce qui se dégage lors d'un entretien avec un groupe de discussion de 8 jeunes rencontrés à Mbau :

« Pendant la saison sèche, les gens se battent à cause de l'eau. L'eau devient rare, et les gens sur la file d'attente pour puiser se battent parfois⁸⁹ ».

Que ça soit à Oicha ou à Mbau,

« Les actes de violence s'observent entre les épouses des militaires et la population civile, d'un côté, et entre populations locales et déplacées, de l'autre. Et la nuit, pour ceux qui sont dans la cité, il y a le banditisme qui s'accroît. Certains des patrouilleurs tracassent la population à la sortie du point d'eau. Les bandits ravissent les téléphones aux citoyens, et il y a aussi des viols qui se font dans la cité. Les femmes et les filles sont les plus victimes de violences relatives à l'accès à l'eau dans la mesure où la division sociale du travail leur responsabilise le ravitaillement domestique de l'eau⁹⁰ ».

⁸⁷ Entretien avec un responsable d'une OSC à Oicha, le 11 avril 2023 ;

⁸⁸ Entretien avec un groupe de discussion des jeunes à Oicha, le 8 avril 2023.

⁸⁹ Entretien avec un groupe de discussion mixte (4 jeunes garçons et 4 jeunes filles) rencontré à Mbau le 7 avril 2023.

⁹⁰ Entretien avec un groupe de discussion de jeunes à Oicha, le 11 avril 2023.



Conflits politiques

Les conflits politiques ont une double dimension dans le présent contexte d'étude : ceux qui concernent les manipulations politiques dont font l'objet des jeunes et d'autres concurrents politiques, surtout pendant la campagne électorale, et ceux qui concernent la crise de sens⁹¹ ou de représentation entre les gouvernants et les gouvernés au sujet de la gouvernance de l'action publique.

Ces deux types de conflits politiques expliquent en partie la prévalence des mobilisations collectives, l'activisme des mouvements citoyens et des violences politiques. Dans un groupe de discussion à Oicha, il ressort que la crise de confiance entre gouvernants et gouvernés résulte de l'activisme des ADF :

« C'est l'ADF qui est à la base des autres problèmes tels que le manque de confiance entre la population et les forces de sécurité, les récupérations et conflits politiques, et curieusement ils sont plus écoutés par la population⁹² ».

Conflits liés à la régulation sociétale

L'intolérance politique de nature à déclencher des violences reste dominée par des discours de haine, de manipulation voire de diabolisation entre concurrents politiques qui se traduisent par des discours de divisions et d'oppositions entre les militants. Le processus électoral reste un moment propice de manipulation et de persuasion politiques, comme l'atteste un cadre de parti politique à Beni.

« Pendant la période électorale, les politiciens manipulent les jeunes, d'autres même déraillent et collaborent avec les mouvements insurrectionnels et cela crée des problèmes. Des politiciens donnent de l'argent aux jeunes pour acheter des boissons alcoolisées afin de commettre les dégâts dans la ville, cela crée la peur et ça ne donne pas espoir de vivre en paix⁹³ ».

Il existe de conflits politiques aussi bien à Beni-ville qu'à Beni-territoire, bien qu'ils semblent moins récurrents dans ce dernier cas. L'un des chefs coutumiers de Mbau confirme l'opinion sur la prévalence des conflits politiques avant, pendant et après les élections :

« Les conflits politiques surviennent lors des élections, là chacun cherche son intérêt, chacun cherche à se faire élire et à ce niveau les candidats se font passer pour saints. C'est le moment de manipuler la vulnérabilité des potentiels électeurs⁹⁴ ».

⁹¹ Dans ce contexte, les citoyens se représentent négativement les institutions étatiques et leurs animateurs de par l'inefficacité remarquée et cette manière va déterminer significativement les comportements politiques notamment la prolifération des mouvements protestataires ou mouvements citoyens, les mobilisations collectives, les manifestations de la rue, bref les modes non-conventionnels de participation politique.

⁹² Entretien avec un groupe de discussion mixte (4 Jeunes garçons et 4 jeunes filles) leaders de la société civile, le 11 avril 2023.

⁹³ Entretien avec un cadre d'un parti politique dans la ville de Beni, le 3 avril 2023.

⁹⁴ Entretien avec l'un des chefs coutumiers de Mbau à Mbau, le 7 avril 2023.



Par ailleurs, l'un des responsables des agriculteurs de Mbau rapporte :

« Nous n'avons pas assez de conflits politiques, peut-être, quelques cas d'ignorance de certains politiciens qui traitent leurs adversaires comme des ennemis, d'autres politiciens ne saluent pas, d'autres se traduisent même en justice, c'est vraiment par ignorance⁹⁵ ».

Des modes conventionnels et non conventionnels de conquête et de conservation du pouvoir sont souvent mobilisés de manière illégale et dégénèrent souvent en intolérances et violences identitaires. De ce fait, les acteurs politiques s'en servent comme ressources pour asseoir leur emprise sur l'électorat, ce qui peut prendre diverses formes d'identité collective, et c'est comme cela que l'on façonne le piège d'intolérance susceptible d'opposer des identités collectives les unes aux autres.

C'est comme cela que se trouve légitimée la politisation des identités culturelles comme stratégie de compétition politique. Les acteurs politiques à forte capacité de mobilisation des ressources pour « convaincre » ces identités collectives les unes contre les autres ont plus de chance de remporter la compétition électorale. Des enquêtes précédentes ont aussi noté que les représentants ou les députés, pendant la période préélectorale, s'inventent des rumeurs et sèment la désinformation ; ils n'hésitent pas à manipuler de manière opportuniste les identités collectives sans programme politique⁹⁶.



⁹⁵ Entretien avec l'un des responsables des agriculteurs de Mbau à Mbau, le 7 avril 2023.

⁹⁶ Pacifique Makuta Mwambusa (2021)

Conflits liés à la gouvernance de l'action publique

La deuxième dimension des conflits politiques est celle relative à la crise de représentation entre gouvernants et gouvernés autour de l'incapacité de l'État à assurer la sécurité des personnes et de leurs biens, mais aussi, à mettre en œuvre des politiques publiques garantissant les conditions minimales d'épanouissement et de bien-être des populations. L'incendie criminel du marché de Mayangose, dans la nuit du mercredi 11 au jeudi 12 janvier 2023, semble être imputé, à en croire une source proche d'un mouvement citoyen Lucha, à l'irresponsabilité ou à la complicité du comité urbain de sécurité :

« On disait que l'incendie fut causé par un court-circuit d'un moulin alors qu'il n'y avait de machine en marche pendant cette nuit et il n'y avait que le service de gardiennage⁹⁷ ».

Cette attitude explique en partie les mobilisations collectives et l'activisme des mouvements citoyens soit par opportunisme ou manipulations politiciennes soit par civisme (désintéressées). Les répertoires d'action ou encore les manifestations attestant la crise de confiance entre gouvernants et gouvernés se traduisent par l'organisation de journées sans travail (« ville-morte »), de marches pacifiques et/ou violentes, de barricades de certaines avenues, d'incendies de pneus et d'autres objets combustibles – non seulement sur la chaussée – mais aussi sur les ronds-points et carrefours comme signe de colère et de mécontentements envers l'autorité publique.

De nombreux acteurs interrogés ont évoqué le rôle que jouent les groupes de pression et les jeunes dans ces conflits. Dans la ville de Beni, un cadre du Conseil urbain des jeunes fait remarquer une certaine dose de manipulation de jeunes :

« C'est le conflit entre les groupes de pression et les motards, parce que pour un motard, quand on lui demande de chômer sous forme de ras-le-bol en guise de désobéissance civique, cela crée des contestations et des violences⁹⁸ ».

Et un cadre de parti politique déplore cette manipulation dont sont victimes les jeunes pour des intérêts égoïstes :

« Les jeunes sont plus manipulés, je regrette, j'ai un frère qui est en prison à cause des politiciens. Les autres citent ceux qui sont en contact avec les Kinois et reçoivent de l'argent pour faire des manifestations. Et aussi ceux de la Verranda Mustanga qui ne comprennent pas la conjoncture des conflits que nous vivons⁹⁹ ».

Toujours à Beni-ville, les groupes de discussion et les entretiens individuels confirment l'organisation des manifestations des jeunes, malgré la présence de l'état de siège qui en a réduit l'ampleur :

« Il y a [une] crise de gouvernance sécuritaire qui pousse les groupes de pression à organiser des manifestations et à se soulever contre les autorités locales¹⁰⁰ ».

⁹⁷ Entretien avec un membre d'un Mouvement citoyen de Beni, le 3 avril 2023.

⁹⁸ *Idem.*

⁹⁹ Entretien avec un membre d'une OSC de jeunes, le 3 avril 2023.

¹⁰⁰ *Idem.*



Un membre d'un mouvement citoyen actif à Beni renchérit :

« Nous reprochons aux autorités militaires de s'éterniser aux bureaux avec leurs gardes au lieu de faire le terrain. Et quand nous leur disons ça, elles nous accusent de vouloir devenir des politiciens¹⁰¹ ».

Dans le secteur de Mbau, les jeunes accusent l'État d'incapacité à garantir la sécurité. Par conséquent, ils organisent des manifestations pour décrier cet état de fait. Les jeunes interrogés dans un groupe de discussion insistent sur les manifestations qui ne traduisent que la conflictualité entre service de sécurité et populations locales :

« Ces conflits surviennent lorsqu'il y a de l'insécurité dans le milieu. Il arrive qu'une incursion entre le milieu et les jeunes estime [que] ceux qui sont chargés de protéger la population n'ont pas bien fait leur travail, ils organisent alors les manifestations¹⁰² ».

Dans la commune rurale d'Oicha, on observe des recrutements clandestins de jeunes au sein de milices ou groupes d'auto-défense populaire qui prétendent protéger et sauver leurs villages abandonnés, ce qui est aussi une forme de manipulation. Beaucoup plus les jeunes sont manipulés comme acteurs de violences par certains politiciens ainsi que certains opérateurs économiques¹⁰³. Cependant, s'agissant de la composition des manifestants, selon des sources proches de la société civile, les filles sont moins nombreuses que les garçons :

« Lorsque vous regardez la constitution des groupes, les filles sont moins nombreuses dans les groupes armés et dans les perturbateurs de la paix. Même lorsque vous regardez la période des manifestations, les jeunes filles sont moins nombreuses que les garçons¹⁰⁴ ».

En définitive, les pratiques patrimoniales ou néopatrimoniales caractérisant l'accès à l'emploi public et la gouvernance de l'action publique sont source de frustrations et de conflits, de mobilisations collectives, de violences voire de prolifération des groupes armés. Les perceptions et les pratiques sociales du gâchis ou de l'inefficacité de l'action publique au sein des structures étatiques se trouvent transposées, toutes choses égales par ailleurs, chez nombre d'acteurs non-étatiques chargés de l'action humanitaire et de développement.

¹⁰¹ Entretien avec un membre d'une OSC à Beni, le 4 avril 2023.

¹⁰² Entretien avec un groupe de discussion de jeunes à Oicha, le 10 avril 2023.

¹⁰³ *Idem.*

¹⁰⁴ Propos d'un ancien cadre de la société civile de Beni, contacté à Oicha le 10 avril 2023.



Conflits liés aux déplacements forcés des populations : la gouvernance de l'action humanitaire et l'aide au développement

Les déplacements forcés des populations à la suite de l'insécurité permanente causée par des groupes armés engendrent un contexte de crise et d'urgence humanitaires. La réponse humanitaire et toute assistance envers les déplacés n'est pas sans conflit. La gouvernance de l'action humanitaire et celle de l'aide au développement sont la source des conflits entre les populations locales et les autres partenaires des projets et des programmes d'assistance. Les sources locales interrogées ont affirmé la prévalence de ces conflits dans la ville de Beni ainsi que dans le territoire (à Mbau, Oicha, et Eringeti pour ne citer que celles-là). L'instrumentalisation et/ou le détournement de l'assistance ou de l'aide humanitaire à des fins personnelles par certains acteurs étatiques et non étatiques ont été évoqués de diverses manières au cours de nos entretiens sur le terrain¹⁰⁵.

Un représentant d'une confession religieuse a fait savoir au cours d'un entretien à Beni-ville que les agents humanitaires sont appelés à plus de vigilance afin de distinguer les vraies bénéficiaires ciblés des faux :

« Il faudra que les humanitaires analysent minutieusement les données qu'ils récoltent sur le terrain, au besoin entrer en contact avec les bénéficiaires directs afin de se rassurer si ceux-ci n'ont pas été préfabriqués¹⁰⁶ ».

Dans la même logique, il ressort d'un groupe de discussion dans le secteur de Mbau que des agents humanitaires véhiculent une image négative de certaines ONG Internationales à pied d'œuvre dans la région :

« Les conflits arrivent aussi lorsqu'il y a des assistances des humanitaires, surtout lors des identifications des vulnérables, ils arrivent qu'on enregistre ceux qui ne sont pas des vulnérables et qu'on n'enregistre pas les vulnérables. Les conflits surviennent lorsqu'il y a des opportunités quelconques et qu'on sélectionne les personnes qui ne méritent pas au détriment de celles qui méritent ».

Un groupe de discussion d'hommes dans le même secteur de Mbau condamne la même attitude en d'autres mots :

« Le problème se constate quand les humanitaires arrivent, ils placent la confiance en l'État ou dans une personne qui sélectionne selon ses intérêts ses proches ou amis parce qu'ils vont bénéficier d'une contrepartie ».

¹⁰⁵ Entretien avec un groupe de discussion mixte de jeunes à Mangina, le 11 avril 2023 ;

¹⁰⁶ Entretien avec un groupe de discussion de jeunes à Oicha, le 10 avril 2023.



Cette hypothèse de détournement de la cible réelle – bénéficiaires ou co-auteurs de la réponse humanitaire – se trouve confirmée également par l'opinion d'un agent de santé contacté à Mbau :

« Ceux qui orientent les partenaires qui viennent ici pour assister les déplacés exhibent beaucoup plus les membres de leurs familles que les déplacés, ce qui fait que l'assistance profite plus aux autochtones qu'aux déplacés. Les déplacés et les autochtones ne s'entendent pas, ils sont donc en conflit¹⁰⁷ ».

Il y a lieu de faire remarquer que le même phénomène s'observe à Oicha, mais aussi dans le cas particulier où l'assistance humanitaire se limite aux seuls présumés déplacés et non aux familles d'accueil, et cela crée un conflit entre les deux catégories sociales. D'après un groupe de discussion de jeunes d'Oicha, cette exclusion des familles d'accueil est à la base des conflits dans le milieu¹⁰⁸.

Cette dynamique du conflit est présente aussi à Beni, comme le souligne un député élu de Beni au cours d'un entretien :

« Il existe un conflit entre les déplacés et les ONG humanitaires. Certains acteurs de la société civile détournent parfois les aides humanitaires destinées aux déplacés¹⁰⁹ ».

Un peu plus loin, la même crise de confiance envers les gouvernants locaux par rapport à l'aide humanitaire se dégage à travers les propos recueillis auprès d'un groupe de discussion d'hommes à Eringeti :

« Les humanitaires arrivent chez le délégué [éd le représentant de l'Administrateur du Territoire], au lieu de les orienter vers les déplacés, il les retient chez lui et leur donne son propre programme ou agenda. Et pourtant, les déplacés n'ont pas de moyens. Ils sont dans des salles de classe dans leur vulnérabilité élevée ; l'un d'entre eux vient de mourir, l'autre est mort avant-hier faute d'assistance. Veuillez dire aux humanitaires de s'assurer qu'ils atteignent leurs véritables cibles ».

Dans la commune rurale de Mangina, l'identification des déplacés est également sujette à conflit entre les habitants et les autorités locales. C'est ce qui ressort d'un groupe de discussion de femmes de Mangina lorsqu'elles font mention de l'instrumentalisation ou du monnayage du processus d'identification des déplacés :

« Les autorités locales aident à accueillir les déplacés et sont soupçonnées par une certaine opinion de monnayer l'identification de ces derniers. Car, ici à Mangina, presque tout le monde se fait passer pour déplacé. Lors de l'identification des déplacés, nombreux sont les résidents de Mangina qui se font passer de manière frauduleuse pour déplacés¹¹⁰ ».

¹⁰⁷ Entretien avec une infirmière de Mbau, le 7 avril 2023.

¹⁰⁸ *Idem.*

¹⁰⁹ Entretien avec un groupe de discussion de jeunes à Oicha, le 11 avril 2023.

¹¹⁰ *Idem.*



En définitive, un grand nombre d'enquêtés partage l'opinion selon laquelle l'assistance humanitaire ainsi que l'aide au développement se trouvent souvent entachées (comme l'action publique par ailleurs) de pratiques prédatrices dont le faux et l'usage de faux sur la qualité et la quantité de cibles ou de bénéficiaires, les pratiques clientélistes voire l'irrespect de l'éthique et de la déontologie professionnelle en la matière. En conséquence, comme l'illustre un groupe de discussion d'hommes à Mbau : « Beaucoup de projets échouent à partir d'ici au Secteur à cause de la mauvaise sélection des cibles¹¹¹ ». Il est évident que cela se reproduira en permanence.

Il arrive également qu'à la suite des attaques dans un village, l'école se déplace comme structure avec son personnel et ses élèves et sollicite la magnanimité d'une école supposée à l'abri de menaces et attaques. C'est ce qui ressort d'un entretien avec un groupe de discussion de femmes à Eringeti :

« Quand l'ennemi arrive dans le milieu où se trouve l'école, la population se déplace ainsi que l'école. Celle-ci trouve refuge au même endroit que la population de son environnement. Pour un fonctionnement minimal, l'école déplacée demande un service à une autre école du milieu d'accueil (pour par exemple utiliser ses locaux), il arrive cependant que l'école d'accueil ne soit pas mécanisée et payée par l'État et cela crée un conflit entre l'école déplacée et l'école d'accueil du fait que certains sont payés et d'autres ne le sont pas du tout¹¹² ».



¹¹¹ Entretien avec un groupe de discussion d'hommes à Mbau, le 7 avril 2023.

¹¹² Entretien avec un groupe de discussion de 8 femmes leaders de la société civile à Eringeti, le 8 avril 2023 ;

Conflits conjoncturels et saisonniers à Beni

Les conflits saisonniers sont ceux qui naissent à la suite d'un événement inattendu ou imprévisible comme l'insécurité, les calamités naturelles, les épidémies, les pandémies. Les défis à la riposte contre Ebola ont fait l'objet d'une étude dans la région, laquelle renseigne sur l'origine des conflits nés de la Maladie à Virus Ebola (MAV)¹¹³. Pendant toute la période d'Ebola, la maladie a créé et/ou amplifié les conflits dans la commune de Mangina, où l'épidémie a vu le jour pour la première fois dans la province du Nord-Kivu avant de reprendre ailleurs.

L'autre conflit saisonnier est celui lié à la récolte des produits champêtres. En effet, pendant la période culturale, il n'y a jamais autant d'atrocités que pendant la période de la maturation. Dans ce cas, les Pygmées et les femmes des militaires (qui vendent des denrées alimentaires) sont soupçonnées par les agriculteurs de voler leurs produits champêtres. Les ADF sont également soupçonnés de commettre des atrocités particulièrement pendant les périodes de récoltes pour s'emparer des produits des champs des populations terrorisées forcées aux déplacements et à l'abandon de tous leurs biens, sont accusés de récolter ce qu'ils n'ont pas semé¹¹⁴.

Autres types de conflits à Beni

Plusieurs types de conflits conduisent souvent à des violences et atrocités à Beni. Sans être exhaustifs, nous reprenons ci-dessous une liste élaborée au cours d'un entretien avec un chercheur sur la pacification de Beni et membre d'une OSC. Il cite divers types de conflits :

Conflits relatifs au mode de vie

Une grande partie des activités dans la région sont agropastorales. Dans chaque entité vit un peuple dont les membres se réclament être propriétaires terriens et considèrent les autres peuples qui viennent s'établir sur la même terre comme des envahisseurs. Cela peut créer parfois une certaine concurrence, voire un conflit entre les deux peuples, surtout lorsque certains développent des mécanismes dans le but de se venger du peuple qualifié d'envahisseur, comme par exemple, envoyer des jeunes pour agresser les ressortissants des autres peuples.

¹¹³ Cf. Nicholas Crawford et al., *La 10e réponse à Ebola en République démocratique du Congo. Leçons sur le leadership et la coordination internationaux*, Compte rendu HPG, mars 2021.

¹¹⁴ Entretiens avec des groupes de discussion à Eringeti le 8 avril 2023, à Mbau le 7 avril 2023 et à Oicha, le 10 avril 2023.



Conflits de jalousie entre allochtones « entrepreneurs » et autochtones

Par rapport à d'autres zones urbanisées, le territoire de Beni dispose encore d'espaces verts à exploiter. Lorsqu'ils quittent une région et s'installent à Beni, les gens investissent ce qu'ils ont dans l'agriculture. Cependant on constate que les autochtones deviennent jaloux de la prospérité qui résulte de l'esprit entrepreneurial de ces allochtones, et ils leur font obstacle. Parfois les autochtones engagent des délinquants pour les menacer, et à leur tour les allochtones cherchent d'autres délinquants pour se protéger. Cela devient un conflit qui peut affecter même ceux qui n'y participent pas.

Conflits liés à la production des champs

Il y a des endroits où l'insécurité règne lors des récoltes à cause des voleurs, qu'on ne sait pas distinguer des rebelles. En fait, ils utilisent des armes à feu ou des armes blanches et mettent des masques parce qu'ils savent qu'il y aura une résistance lorsqu'ils vont chercher à récolter ce qu'ils n'ont pas semé. Les propriétaires des champs cherchent également une protection, donc ils organisent des groupes pour surveiller leurs champs. À chaque fois que ces groupes rencontrent des voleurs, un affrontement s'en suit. Il suffit que l'on découvre qu'une victime appartient à telle tribu, pour que d'autres s'en prennent à la tribu qu'ils soupçonnent (généralisation abusive).

Conflits religieux

Dans la province du Nord-Kivu, la préférence va aux administrateurs « autochtones » plutôt qu'« allochtones »... Cela s'applique également aux représentants des différentes religions, dans la mesure où quand un prêtre ou un pasteur d'une autre région est envoyé ici dans une mission évangélique, il a tendance à être considéré comme un missionnaire de trop, parce qu'« allochtone ». Les gens se demandent pourquoi il a été choisi comme responsable plutôt que d'autres pasteurs du terroir qui ont étudié la théologie comme lui. Cela crée des divisions en termes d'allégeances au sein de la société.

Le même problème se pose chez les musulmans, qui sont réunis dans la région au sein d'une organisation régionale. Dans la ville de Beni, il y a deux mosquées principales, en plus des mosquées disséminées dans les quartiers. Il arrive que ceux de la mosquée d'en bas ne puissent prier dans la mosquée d'en haut, alors que la distance qui les sépare est de moins d'un kilomètre. Comment cela s'explique-t-il ? Cette opposition serait due au fait que les musulmans de la mosquée d'en bas suivent la doctrine de l'Arabie Saoudite alors que ceux de la mosquée d'en haut suivent celle du Kenya.

Dans la même religion, il y a un autre problème. Il y a des fidèles qui sont instruits et qui soumettent des projets. Quand ils obtiennent des financements, ils sont accusés par les croyants d'une autre mosquée qui demandent aux autorités de les surveiller de près au cas où ils seraient financés par des djihadistes. Ils sont en perpétuels conflits. Ils n'arrivent même pas à se mettre d'accord pour les grands événements.



Conflits de leadership

La grande majorité des entretiens ont insisté sur les conflits de leadership au cours desquels certaines personnes considèrent qu'elles devraient diriger la ville de Beni. Ces conflits sont liés à la manipulation politicienne des jeunes, mais aussi, au fait que de nombreux jeunes se considèrent comme des leaders naturels et irremplaçables. Cela conduit à des violences et atrocités observables surtout pendant les mobilisations collectives, et à une crise de leadership entre organisations de la société civile (OSC). En effet, lorsqu'il s'agit de décréter une grève ou des journées sans travail (« ville-morte »), certaines OSC décident souvent sans y associer les commerçants et les transporteurs. Ce conflit de leadership reste un phénomène récurrent aussi bien dans la ville que dans le territoire de Beni, comme il ressort de nos entretiens avec les leaders d'opinion et les groupes de discussion communautaires.

Conflit entre la population et la MONUSCO

Une certaine partie de l'opinion estime que la MONUSCO ne joue pas son rôle en matière de protection des populations civiles et de pacification-stabilisation sociale. Souvent, la MONUSCO est suspectée d'être complice avec l'ennemi de la paix et par conséquent, on observe une crise de confiance entre la MONUSCO et les populations civiles¹¹⁵. Le ressentiment de la population ou la rancœur à l'égard de la MONUSCO s'explique par son échec ou inaction à protéger les civils contre les massacres ou les dangers permanents.



¹¹⁵ Pour plus de détails lire Pacifique Makuta et al., *Acteurs de la vie politique et violences identitaires à Beni*.

3. CAUSES DE CONFLITS À BENI

Il est mal aisé de parler de causes voire de racines des conflits à la base des violences et des atrocités dans le territoire de Beni au regard de la diversité et des particularités de chaque conflit, mais aussi, du caractère mouvant du contexte local qui s'articule sur des dynamiques internes et externes. L'analyse des causes à la base des conflits et des atrocités à Beni consiste à articuler dynamiques internes et externes, et à mettre l'accent sur des facteurs politiques et sur la gouvernance, considérée comme l'institutionnalisation des normes de comportement, des mécanismes et procédures démocratiques de gestion des affaires publiques. Ceux-ci apparaissent comme les produits d'une crise de gouvernance politique et économique, de stratégies de politiciens (dont la politisation des identités culturelles et la manipulation des identités collectives) ou d'interférence d'acteurs externes.

Un représentant d'un mouvement citoyen note la mauvaise gouvernance et l'impunité comme facteurs à la base de conflits à Beni :

« L'amour de la patrie, les autorités de l'état de siège n'ont pas aidé la région de Beni. Il y a aussi la justice qui élève une nation n'arrive pas à bien effectuer son travail. Dans ce cas, cette justice est à la base des conflits à Beni, que ça se soit les dossiers fonciers et d'autres dossiers, la justice est instrumentalisée par ceux qui ont la force, ceux qui ont l'argent¹¹⁶ ».

S'agissant spécifiquement de conflits entre la ville et le territoire de Beni, la mauvaise gouvernance résulte du non-respect des textes de loi en vigueur dans le pays. Certains militants de partis politiques contactés sur place nous informent sur les conflits liés au non-respect des limites entre la ville de Beni et le parc national de Virunga, mais aussi des limites entre le parc et la population autochtone. Selon la même source :

« La ville de Beni fut créée dans un contexte particulier de guerre ou de rébellion en 2003. On n'a pas su indemniser les chefs coutumiers dont l'étendue des pouvoirs allait jusqu'à l'intérieur de l'actuelle ville de Beni. Ils se croient jusqu'à présent des coutumiers dans la ville, ce qui crée des conflits de compétence entre l'urbain et le rural¹¹⁷ ».

¹¹⁶ Entretien avec une autorité locale le 6 avril 2023.

¹¹⁷ *Idem.*



Il ressort de ce concept-valise de « mauvaise gouvernance » quelques indicateurs qui ont retenu l'attention de la majorité des personnes interrogées dans les différentes circonscriptions administratives de Beni. Il s'agit notamment du chômage et de la pauvreté qui en découle, du phénomène « paysans sans terres » face aux concessionnaires terriens (entrepreneurs politiques et opérateurs économiques), de l'incivisme et du dysfonctionnement de la régulation sociétale.

En résumé sur les causes et racines des conflits à Beni, retenons quelques évidences que nous partageons avec Tabin Lissendja Bahama¹¹⁸. On observe depuis les années 1998 que le pouvoir politique tant central que provincial en RDC se trouve affaibli par l'activisme des groupes armés, la mise en place d'une économie de guerre, la perméabilité des frontières, la militarisation de l'économie locale et son orientation vers l'extérieur.

Le constat est que les acteurs et organisations privés s'organisent pour limiter le déploiement de l'autorité de l'État dans leurs zones d'intervention afin d'empêcher que sa présence ne nuise à leurs intérêts et entreprises illicites de prébende. De façon logique, c'est l'État en tant que structure d'organisation, de contrôle, d'arbitre de la société qui est mis à l'épreuve devant les forces sociales internes et externes. Même l'état de siège prorogé plusieurs fois comme susmentionné n'a pas relevé le défi en mettant la région de Beni à l'abri des conflits, violences et atrocités. Ce contexte reste un terrain « fertile » à la prolifération des conflits voire micro-conflits comme ceux identifiés dans la première partie de cette étude. Les populations locales de Beni font face aux acteurs locaux, nationaux, régionaux et internationaux qui cherchent à protéger leurs intérêts dans leur région, lesquels intérêts contrastent avec l'idéal d'une paix durable dans la région.

118 Tabin Lissendja Bahama, "Conflits armés et fragilité de l'autorité étatique au Nord-Kivu en République Démocratique du Congo", European Scientific Journal 13, no. 5, février 2017



Acteurs et conséquences des conflits à Beni

La nature et l'ampleur des conflits diffèrent d'un milieu à un autre. Des particularités sont notables selon les entités visitées même si certaines causes peuvent être transversales. Plusieurs entretiens avec des groupes différents ont fait état d'une crise de confiance entre les gouvernants et les gouvernés. D'après un groupe de discussion de femmes dans la ville de Beni :

« Les acteurs de l'état de siège sont des experts en harcèlement sexuel, et c'est le gouvernement qui les installe... Les droits de la femme sont bafoués. Cela est à la base des conflits entre les autorités et les jeunes. « À part ce cas, lors des marches, celles-ci sont interdites pendant l'un état de siège. Cependant même si tu cherches à rencontrer une autorité pour exposer un problème, tu n'es pas reçue, et la marche est le seul moyen qui nous reste comme occasion de revendication face à nos problèmes. Mais quand nous voulons marcher, ils nous préviennent qu'ils vont nous tuer...¹¹⁹ ». (Nous connaissons la maison, par extension du « criminel »). « Et ces jeunes s'emploient à rechercher et attaquer violemment les maisons de policiers. Il y a eu souvent des blessés, des déplacés voire des morts¹²⁰ ».

Par ailleurs, dans le territoire de Beni existent des conflits combinant plusieurs variables, notamment les terres (le foncier), le pouvoir, l'identité et les mouvements de populations¹²¹. Par extension, on peut ajouter à ces ingrédients de conflits l'activisme des groupes armés, les modes de production voire l'insécurité.

Dans les secteurs de Mbau et Bashu, l'une des particularités reste la prévalence des conflits de pouvoir coutumier entre chefs de clans de la famille régnante causant des antagonismes entre les populations locales. C'est ce qui ressort des entretiens¹²² avec deux chefs coutumiers de ces deux entités.

Dans la catégorie d'acteurs des conflits, un député élu de Beni qui a demandé à rester anonyme soutient que :

« Les hommes politiques et les opérateurs économiques sont tous ensemble des acteurs directs des conflits, parce que ce sont les hommes politiques qui protègent les intérêts des opérateurs économiques et réciproquement. Ceux qui seraient dans les conflits sont ceux-là qui achètent de grandes concessions au détriment de la population qui exploitait bien avant ces nouvelles acquisitions¹²³ ».

La même source indique l'irresponsabilité de l'État en la matière, et par conséquent celui-ci est tenu pour acteur primordial des antagonismes autour de l'exploitation des ressources du Parc National de Virunga. La population est toujours accusée par l'ICCN et les services publics, de violer la limite et d'accéder illégalement à l'intérieur du parc pour se procurer du bois de chauffe ou pour y pratiquer la chasse, ce qui fait que les gardes parcs arrêtent certains et les acheminent au parquet¹²⁴.

¹¹⁹ Entretien avec un groupe de discussion de femmes membres des OSC dans la ville de Beni, le 3 avril 2023.

¹²⁰ *Idem*

¹²¹ Cf. Interpeace, *Terre, identité, pouvoir et mouvements de population. L'escalade des conflits dans la région des Grands-Lacs*, février 2016

¹²² Entretien réalisé le 3 avril 2023 à Beni.

¹²³ Entretien avec un député élu de Beni, le 12 avril 2023.

¹²⁴ *Idem*.



Un chef coutumier de Mbau donne sa perception en hiérarchisant les acteurs de conflits et atrocités en ces termes :

« Le premier acteur de conflits, c'est l'État. L'État nous impose des lois que nous ignorons complètement. Le deuxième acteur c'est la « communauté », l'État nous enseigne des lois étant déjà lui-même en infraction. Les partenaires de l'État, la société civile ainsi que d'autres partenaires ont un problème de leadership¹²⁵ ».

Par ailleurs, la diversité des acteurs des conflits à Erigenti est impressionnante. Un groupe de discussion d'hommes à Eringeti ajoute sur la liste des acteurs, différents acteurs étatiques et non-étatiques :

« La population est menacée par la police. Les limites de champs sont traitées par l'Agence Nationale de Renseignement (ANR), les problèmes conjugaux sont eux aussi traités par la police et l'ANR, et cela crée une méfiance entre nous les chefs coutumiers et les services de l'État. Les conflits d'intérêts économiques entre les Pygmées et les cultivateurs. La guerre a fait à ce que les Pygmées de la forêt et les cultivateurs ne cultivent que les environs des habitations à cause de la peur des ADF, quand le Pygmée a faim, il entre dans le champ d'un cultivateur pour voler et cela crée des problèmes sérieux. Et souvent, ils se blessent ».

Dans un groupe de discussion de jeunes à Oicha, les acteurs des conflits sont localisés à trois niveaux, notamment local, national et international. Les membres de la communauté sont parmi les acteurs, les autorités locales, les services de l'État aux niveaux local, provincial et national et la Direction Générale des Impôts (DGI). Pour les conflits fonciers, les sociétés multinationales sont parmi les causes des conflits étant à la recherche de leurs intérêts. À tous les niveaux, il y a des acteurs des conflits, certains parmi les leaders locaux jouent à la manipulation pour leurs intérêts. On peut également citer certaines autorités locales, certains membres des services de la sécurité et à tous les niveaux. Les acteurs politiques et les ambitieux du pouvoir sont parmi ceux qui activent les conflits. À cela, il convient d'ajouter les groupes armés nationaux et transnationaux.

Dans la commune de Mangina comme à Oicha, la particularité des conflits fonciers repose surtout sur l'accaparement des terres par les concessionnaires qui sont souvent des acteurs politiques et des opérateurs économiques, ainsi que de présumés ADF. Un membre d'une OSC de Mangina explique :

« Les acteurs internationaux qui sont dans la ville de Beni sont à la recherche des ressources naturelles, je fais ici allusion à ces gens qui veulent investir, qui achètent des concessions au niveau national (auprès des ministères concernés) et viennent sans considérer les communautés locales ni l'impact environnemental. Dans ces concessions, les membres des communautés locales qui y cultivent se retrouvent face à quelqu'un qui a les titres de propriété et la population locale est obligée de déguerpir. Au niveau local, ce sont les mêmes acteurs impliqués dans le foncier qui sont en contradiction¹²⁶ ».

¹²⁵ Entretien avec un chef coutumier de Bashu à Beni le 12 avril 2023.

¹²⁶ Entretien avec un membre d'une OSC à Mangina le 10 avril 2023.



Un groupe de discussion de huit femmes leaders et membres des OSC de la ville de Beni résume qui sont les acteurs de conflits en pointant du doigt certains leaders et certains députés qui, pour leurs intérêts, utilisent les gens pour générer des conflits dans la société. Il y a aussi certains leaders d'opinion, des leaders de jeunes, des milices qualifiées « d'auto-défense communautaire » et des groupes de pression qui sont manipulés par certaines personnes étrangères ou non.

Les conflits sont inhérents à toute société et les conséquences humanitaires en sont leurs corollaires. Violences de diverses natures, atrocités, massacres, assassinats ciblés, menaces, règlements de comptes, insécurité, manifestations et répressions, attaques armées occasionnant des déplacés internes, incendies de maisons, pillages, vols et viols, faim, représailles et autres formes de violation des droits humains sont autant de conséquences logiques résultant des conflits à Beni. Notre présence sur le terrain en avril dernier et le bulletin à jour des Nations Unies à travers son Office de Coordination des Affaires Humanitaires (OCHA)¹²⁷ sont des preuves éloquentes attestant que le contexte sous étude est loin d'être à l'abri de l'instabilité et de crises. Une autorité locale du secteur de Mbau croit en la capacité des acteurs de régler leurs comptes pour certains conflits non tranchés, soit à l'amiable soit dans les tribunaux :

« Il y a des tueries qu'on ne sait pas expliquer, comme le cas que nous avons maintenant, le soir d'hier on a abattu un agent du quartier, abattu hier par balles, chez lui à 21h. Il travaillait au service de l'État de l'urbanisme. Ce n'était pas un accident, encore une incursion d'un groupe rebelle, il a été ciblé. Un cas pareil, on ne sait pas avec qui il était en conflit, le règlement de compte¹²⁸ ».

Les conflits ont également des conséquences négatives sur les groupes vulnérables et marginalisés dans le contexte de Beni.

Les femmes rendues par les ADF après le kidnapping et/ou les rescapées de la détention forcée sont souvent stigmatisées et marginalisées à la suite de leur appartenance ou association forcée aux groupes armés. Il est même difficile pour elles de se faire enrôler par les agents de la Commission électorale indépendante pour obtenir une carte d'électeur. C'est difficile pour ces femmes d'obtenir aussi l'attestation de perte de pièce d'identité. Quand elles sont kidnappées ou prises en otage, elles peuvent facilement passer six mois voire deux ou trois ans sous les ordres des groupes armés sans pièce d'identité, après avoir subi des atrocités de tout genre.

Les enfants déplacés à la suite de l'insécurité n'ont plus accès à l'école par manque de moyens. Ils sont traumatisés à cause de leur exposition quasi permanente aux atrocités et aux menaces. Ces enfants sont aussi stigmatisés et ne sont ni accueillis ni bienvenus dans la société s'ils sont issus de viols ou d'unions entre le personnel impliqué dans la riposte de la maladie à virus Ebola et les habitants locaux :

« Les étrangers ont laissé beaucoup d'enfants, il y a déjà ici des Traoré, des Aboubacar et ces enfants sont marginalisés, il suffit qu'on sache que tel enfant est né de telle situation pour qu'on commence à les discriminer ou à les stigmatiser. Il y a aussi des filles déplacées et trop pauvres et qui ont des rapports sexuels en échange de 1000 Francs Congolais qui sont aussi marginalisées, on profite de leur état de vulnérabilité aux fins de prostitution¹²⁹ ». À cette catégorie, il faut ajouter les personnes vivant avec un handicap et les personnes du troisième âge qui font également l'objet de discriminations lorsqu'il s'agit d'allocation des services sociaux ou de protection.

¹²⁷ OCHA, RD Congo : Situation humanitaire dans la province du Nord-Kivu au 2 juin 2023.

¹²⁸ Entretien avec une autorité locale de Mbau, le 7 avril 2023.

¹²⁹ Entretien avec une femme leader, membre d'une OSC à son lieu de travail, le 4 avril 2023.



4. EXPÉRIENCES, OPPORTUNITÉS ET APPROCHES POUR LA PAIX DÉJÀ TESTÉES À BENI

Cette troisième partie de l'étude porte successivement sur les expériences ou souhaits de paix à Beni, les approches ou les répertoires d'action testés surtout par les acteurs non-étatiques, et les défis issus de ces derniers en termes d'exclusions sociales ou de toute autre forme de nuisance capable de contrecarrer les efforts de paix. Cependant, il faut souligner que les questions posées aux personnes rencontrées sur le terrain n'ont pas donné de réponses exhaustives, mais ces réponses constituent néanmoins un point de départ pour d'autres discussions à explorer.

Expériences de paix testées à Beni

Collaboration entre les militaires et la population civile

Un groupe de discussion de femmes, membres des OSC dans la ville de Beni, souligne la collaboration entre les militaires et la population civile dans les efforts de consolidation de la paix :

« Les jeunes se constituent en groupe de vigilance susceptible de détecter l'ennemie de la paix. La collaboration entre les autorités et la population est au top¹³⁰ ».

Il existe une certaine collaboration aussi entre l'armée et les organisations de la société civile chargées de l'accompagnement des victimes survivantes de violences sexuelles. Une femme leader des OSC l'a déclaré au cours d'un entretien dans la ville de Beni :

« Nous travaillions en collaboration avec les autorités puisque quand les militaires ramenaient les gens victimes de kidnapping ou de captivité par des groupes armés en brousse¹³¹ ».

¹³⁰ Entretien avec un groupe de discussion de femmes membres des OSC à Beni, le 3 avril 2023.

¹³¹ Entretien avec une femme leader d'une Organisation féminine de Beni sur son lieu de travail dans la ville de Beni.



Parmi les mécanismes mis en place par la population, il y a l'instauration de systèmes de vigilance et d'alerte à travers la campagne dite « *Chunguza jirani* » (Surveillance le voisin). Comme l'explique un groupe de discussion de femmes à Beni mentionné plus haut :

« L'Opération Chunguza jirani consiste à surveiller en permanence ses voisins, ce qu'ils font comme activités, se rassurer que les visiteurs des voisins sont passés chez le Chef du quartier pour l'identification, mais aussi, dénoncer les voisins suspects ».

Le problème à ce niveau est que les alertes remontées à l'autorité compétente sont souvent ignorées voire négligées. Un membre d'une OSC de Mangina explique cette inaction ou cet insuccès par la crise de confiance entre les différents partenaires au processus de paix notamment la police, la MONUSCO, certaines OSC et la population :

« Il y a un problème de crise de confiance qui est le grand obstacle. Parfois on ne tient pas les informations données par telle ou telle autre organisation. C'est comme ça que vous trouverez ceux qui disent qu'ils ne peuvent pas travailler avec la MONUSCO. Par exemple, la police qui intervient toujours avec retard, les OPJ qui infligent à la population des demandes exorbitantes. Il peut y avoir des OSC qui ne savent comment la MONUSCO travaille et ses limites. Nous avons le gouvernement local, les organisations de la société civile et les organisations internationales qui nous aident à chercher les solutions à nos problèmes¹³² ».

Les opérations conjointes de maintien de la paix sont souvent fragiles à la suite de l'image négative de la population envers, non seulement, les services de sécurité, mais aussi les acteurs non-étatiques (surtout externes) dont la MONUSCO, en matière de protection. Inversement, les services de sécurité et d'autres partenaires sécuritaires se retrouvent souvent déconnectés des habitudes et des savoirs locaux relatifs aux facteurs déstabilisateurs du contexte. Cette crise de confiance résulte aussi en partie de l'incompréhension et/ou de l'ignorance de l'étendue des compétences des diverses parties prenantes au processus de paix. Toutefois, il convient de nuancer pareille conclusion dans la commune d'Oicha où certains conflits trouvent des solutions pendant la parade organisée au nom de la paix et de la sécurité. Ceci est illustré par un groupe de discussion des jeunes rencontrés à Oicha :

« Chaque lundi, il y a une parade hebdomadaire où l'autorité communale invite la population à parler de problèmes du milieu, certains problèmes y trouvent même des solutions dans l'immédiat¹³³ ».

¹³² Entretien avec un membre d'une OSC à Mangina le 10 avril 2023.

¹³³ Entretien avec un groupe des jeunes à Oicha le 11 avril 2023.



Dialogues communautaires et forums pour la paix

Une expérience clé sont les dialogues communautaires sur la paix et les médias qui font passer régulièrement des messages et des spots publicitaires de paix pour les jeunes. Les entretiens avec le groupe de discussion de jeunes à Oicha reviennent sur le rôle prééminent non seulement de ces dialogues, mais aussi des séminaires de formation sur la paix¹³⁴ dont le contenu porterait sur l'interdiction de recours aux violences comme mode de règlement des différends.

Une deuxième expérience à mentionner est la présence des structures de paix comme les Comités Locaux de Protection (CLP), la Société civile, le Conseil de la jeunesse, les radios « communautaires » et même les leaders « communautaires » formés en gestion et prévention de conflits. L'abondance de ces structures s'accompagne de certains défis, comme l'a fait remarquer une femme leader d'une OSC dans la ville de Beni :

« À Beni, il y a plusieurs organisations qui œuvrent pour la paix, mais d'une manière éparpillée. Chaque organisation est redevable envers celui ou celle qui l'a envoyée. Il n'y a pas une coordination. Et s'il y a une coordination, elle est limitée par manque de moyens et si financement, il y a, c'est pour trois mois¹³⁵ ».

En plus, cela pose le problème du ciblage des participants aux formations. Nombreuses sont les formations de même nature qui s'adressent aux mêmes individus en lieu et place de la diversification et de l'inclusion du plus grand nombre d'acteurs. Un répondant d'un mouvement citoyen contacté dans la ville de Beni fustige ce comportement routinier des ONG consistant à ne s'intéresser éternellement qu'à la même cible comme représentant une couche sociale vulnérable nécessitant une aide quelconque :

« ... Malheureusement, plusieurs organisations font des activités avec ceux qui sont déjà formés sur la même matière, moi je refuse de participer aux activités allant dans ce sens depuis deux ans pour donner la chance aux autres. Je reçois l'invitation, mais je désigne quelqu'un d'autre pour y participer... Il faut aller au-delà des leaders communautaires¹³⁶ ».

L'autre défi de la construction de la paix par les médias reste le manque de professionnalisme de la majorité des structures médiatiques. C'est ce qui ressort d'un groupe d'entretien de jeunes à Oicha qui mentionne les rumeurs qui se répandent plus vite dans cette Commune suite à la sous-information, la malinformation ou la désinformation :

« ... Concernant les jeunes, il y a des radios qui n'accordent pas la parole aux groupes de pression, notamment ceux de jeunes. Il y a d'autres radios qui accordent la parole à n'importe qui, sans tenir compte de l'impact du message qui sera véhiculé. Ceci crée souvent de l'incompréhension. Les rumeurs se répandent facilement ici chez nous et ont une grande influence sur les attitudes et comportements des gens ».

¹³⁴ *Idem.*

¹³⁵ Entretien avec une femme leader d'une OSC féminine de Beni à son siège dans la ville de Beni.

¹³⁶ Entretien avec un membre d'un mouvement citoyen et membre d'une OSC le 3 avril 2023. Il fustige l'inefficacité des interventions des ONG à cause d'un mauvais ciblage.



Se référant à la radio Okapi, l'un des leaders d'opinion interrogés dans la ville de Beni faisait remarquer :

« Qu'il n'y avait pas de cela 48 heures, un membre de l'équipe gouvernementale nationale déclarait ne pas connaître ce qui se passe à Beni¹³⁷ ».

Cela est à la base de plusieurs dérapages et violences, surtout chez les jeunes qui sont plus vulnérables à la manipulation par des leaders d'opinion. Avoir ou détenir la bonne et vraie information reste une opportunité pour bâtir la paix. C'est ce que pensent certains leaders des OSC de Mbau et de Mangina voire de la ville de Beni :

« J'ai parlé ici que le manque de formations est à l'origine de conflits. Si vous venez former les gens sur l'importance de la paix, sur la cohésion sociale, cela peut diminuer les conflits¹³⁸ ».

Face aux multiples violences et atrocités vécues à Beni depuis plus une décennie, nombres de plaidoyers et médiations ont déjà été initiés en termes d'opportunités pour la paix, dont les résultats restent mitigés. C'est ce que révèle un groupe de discussion des femmes rencontrées dans la ville de Beni :

« On fait des plaidoyers, mais sans réponse ou il y a l'impunité, tu as un problème avec le cadastre, mais tu n'es pas remis dans tes droits, cela ne peut que créer des problèmes qui t'insécurisent ».

Les actions locales comme opportunités de prévention des conflits et de consolidation de la paix

Une opinion évoquée par un représentant des confessions religieuses et partagée par la majorité de nos enquêté·e·s est qu'il faudrait pacifier la société par la création d'emplois rémunérateurs :

« Les opportunités de paix c'est le travail, la disponibilité du travail rémunérateur en faveur de jeunes¹³⁹ ».

En guise d'illustration, l'organisation « Je suis Éleveur de Bétail (JEB) » accompagne les jeunes et les femmes à pratiquer l'élevage. Ainsi, les actions de certaines organisations et acteurs, étatiques et non-étatiques à pied d'œuvre à Beni, dont le parlement de jeunes, les confessions religieuses, Solidarité Féminine Pour La Paix et le Développement Intégral (SOFEPADI), Mercy corps, sont citées par nos enquêté·e·s comme faisant partie des opportunités à capitaliser pour la prévention de conflits et la consolidation de la paix :

¹³⁷ Entretien avec un leader d'opinion dans la ville de Beni, le 6 avril 2023.

¹³⁸ Entretien avec une membre d'une OSC à Cellule d'Animation Communautaire de Mbau.

¹³⁹ Entretien avec un membre d'une OSC et membre de l'islam, le 3 avril 2023.



« Nous avons beaucoup d'acteurs sociaux en matière de paix dont les ONG locales. Nous tous sommes réunis dans un réseau qu'on appelle RAHCAHD (Réseau des Acteurs Humanitaires pour la Coordination des Actions Humanitaires et de Développement). Dans ce réseau se trouvent la société civile, les autorités locales, les ONG locales dans différentes filières¹⁴⁰ ».

Une autorité politique locale de Mangina reconnaît l'existence d'une bonne collaboration entre les acteurs de la société civile et l'administration des quartiers :

« S'il y a un conflit, les acteurs s'impliquent dans sa résolution. Nous invitons souvent les acteurs de la société civile, et eux aussi nous invitent souvent pour plusieurs cas. Il y a une faiblesse oui. Ils consacrent leur temps à résoudre les conflits, mais le manque de motivation les décourage. En plus, il y a le risque de menaces, il peut arriver que la partie n'ayant pas obtenu gain de cause menace l'auteur de l'initiative de paix¹⁴¹ ».

Un chef coutumier de Bashu fait savoir que la question de *barza* est une opportunité susceptible de mettre fin aux conflits de pouvoir et autres antagonismes s'y rapportant :

« Partout il y a de barza, l'État est barza. La présence des barza est importante. Les constructeurs de la paix peuvent passer et dire aux gens ce qu'il faut faire pour le retour de la paix. Pour stopper les conflits fonciers, il faut donner un temps aux tribunaux pour la résolution de conflits. Ou alors que les tribunaux exigent que les dossiers passent d'abord par les barza des chefs coutumiers avant d'arriver au tribunal. Les conflits ne finiront pas tant que les tribunaux continueront à ignorer le rôle des chefs locaux (coutumiers)¹⁴² ».

¹⁴⁰ Entretien avec un leader d'une OSC à Mangina, le 10 avril 2023.

¹⁴¹ Entretien avec une autorité politique locale à Mangina, le 10 avril 2023, à son lieu de travail.

¹⁴² Entretien avec un chef coutumier de Bashu dans sa famille d'accueil à Beni, le 12 avril 2023.



5. FACTEURS LIMITANT LA CONSOLIDATION DE LA PAIX ET LA COLLABORATION ENTRE ACTEURS À BENI

La présence d'une diversité d'acteurs en matière de prévention des conflits et atrocités à Beni ne veut pas dire qu'il existe une collaboration et une coordination de l'action humanitaire sur le terrain. Les notions de « synergie » et de « symposium » à différents niveaux semblent galvaudées de pratiques prédatrices comme nous l'avons déjà dit. Conflits d'intérêts et intérêts égoïstes, gestion opaque, déficit communicationnel et absence d'un consensus sur des opérations conjointes ou un plan prioritaire de paix ou crise de confiance entre acteurs sont autant d'arguments qui fragilisent la coordination et la collaboration à différents niveaux : local, national et international.

Dans la ville de Beni, des sources proches de la société civile font mention de l'existence d'un plan local de développement urbain, mais qui ne semble pas avoir identifié les vrais problèmes et priorités en la matière. C'est ce qui ressort d'un entretien avec un leader d'opinion au sein de la société civile urbaine :

« Je crois que là aussi ce sont des intérêts qui divisent les gens et fragilisent la consolidation de la paix. Il y avait absence d'un plan local de développement, c'est un plan qui a été initié et validé il y a moins de six mois. Dès lors, tous les nouveaux acteurs qui veulent intervenir dans la zone, sont orientés par l'autorité urbaine vers le comité de paix et de développement institué pour la cause¹⁴³ ».

Un membre d'une OSC de jeunes contactée à Beni renchérit sur cette question d'intérêts en ces termes :

« Le manque de coordination des actions de paix est un sérieux problème ici à Beni. Quelqu'un vient, estime qu'il peut ramener seul la paix et travailler à vase clos, c'est déjà un blocage. C'est une question d'intérêts égoïstes. Il faut bannir la question d'intérêts individualistes et puis essayer de privilégier le partage entre les acteurs de la paix au nom de la paix¹⁴⁴ ».

Une responsable d'une OSC, contactée dans la commune rurale d'Oicha, ajoute en fustigeant le système de communication déficitaire entre les acteurs sur le terrain :

« Il y a faible restitution à la base par ceux qui participent sur le Plan local de sécurité. Il y a une mauvaise communication, ce qui rend la collaboration difficile. Il n'y a pas partage d'informations entre OSC et services étatiques impliqués dans la protection et la sécurité de citoyens¹⁴⁵ ».

¹⁴³ Entretien avec un responsable d'une OSC des jeunes dans la ville de Beni, le 3 avril 2023.

¹⁴⁴ Entretien avec un membre d'une OSC des jeunes à Beni, le 3 avril 2023.

¹⁴⁵ Entretien avec une responsable d'une OSC à Oicha, le 11 avril 2023, à son lieu de travail.



À la question d'intérêts égoïstes, s'ajoute également celle de la valorisation et de la capacitation des autorités de base et celle de la crise de confiance entre gouvernants et gouvernés. Cette opinion est largement soutenue par un député, les jeunes de mouvements citoyens, mais aussi certains représentants des partis politiques.

« Un jour nous étions partis échanger avec l'autorité urbaine et avons proposé la création d'un cadre permanent de concertation (barza intercommunautaire), l'autorité urbaine avait pris en compte notre proposition ; mais depuis la constitution de ce barza jusqu'à maintenant, il n'y a jamais eu de rencontre¹⁴⁶ ».

L'échec des actions humanitaires s'explique aussi, en partie comme noté ci-haut par un mauvais ciblage, un manque de planification conjointe, mais aussi de redevabilité à la base. Un représentant d'une confession religieuse l'a déclaré ainsi lors d'un entretien dans la ville de Beni :

« L'échec des actions humanitaire est dû au fait qu'ils n'atteignent pas la cible. Ils se limitent aux intermédiaires. On rencontre les gens qu'on pense proche de la cible, mais qui ne sont la cible. Ici à Beni, il y a plusieurs organisations qui œuvrent pour la paix, mais de manière éparpillée. Chaque organisation est redevable envers celui ou celle qui l'a envoyé ».

Une femme leader d'une Organisation féminine de la ville de Beni affirme qu'au-delà du mauvais ciblage :

« ...il n'y a pas une coordination. Et s'il y en a une, elle est limitée par manque de moyens. Un financement de trois mois, par exemple ne peut pas atteindre de résultat à longue portée. Et même si la coordination existait, on ne planifie pas les activités ensemble, chacun est redevable quelque part ».

« Les acteurs étatiques, ceux de la société civile et ceux de la communauté internationale, parlerons un même langage, cette histoire d'insécurité permanente prendra fin ici à Beni », soutient un leader de la société civile¹⁴⁷.

¹⁴⁶ Propos d'un représentant d'un parti politique contacté à Beni à son lieu de travail (magasin).

¹⁴⁷ Entretien avec un leader de la société civile le 6 avril 2023 à Beni.



Dans la ville de Beni, comme dans toutes les entités visitées, la question d'absence de coordination, de collaboration et de « complémentarité différentielle » a été évoquée avec insistance comme l'une des causes majeures des faibles résultats en matière de consolidation de la paix. S'agissant toujours des obstacles à la coordination, dans un groupe de discussion de femmes dans la ville de Beni, l'on retient la cupidité, le tribalisme, le népotisme, l'ignorance de la part de certaines organisations qui mettent en avant l'argent, l'égoïsme et le camouflage ou l'hypocrisie, bref la mauvaise gouvernance. En guise d'illustration :

« Nous travaillons sur les VBG [Violence Basée sur le Genre], chaque organisation se courbe sur les opportunités et c'est une chance qu'elle partage avec d'autres organisations. C'est une question de coop ou de deal. Chacun veut s'enrichir. Même dans une formation, y participer est devenu coop. Pour une question concernant les survivants de la tuberculose, on y avait amené des personnes qui n'ont jamais souffert de cette maladie. Je réalise aussi que c'est un problème de leadership, il y a ceux qui obtiennent des opportunités et estiment que c'est grâce à de l'état de siège, c'est-à-dire que quoi qu'il arrive, ils ne vont partager avec personne, pas même avec leurs collaborateurs directs¹⁴⁸ ».

Le manque de patriotisme a été évoqué plusieurs fois à Eringeti, Oicha, Mbau, Mangina comme obstacle à la coordination de l'action humanitaire. Cela peut s'expliquer aussi par la diabolisation et la suspicion voire des rumeurs négatives à l'endroit de certains intervenants en matière de consolidation de la paix. Un chercheur sur la pacification de Beni et qui a demandé à rester anonyme semble avoir adopté ce même ordre d'idées en ces termes :

« C'est d'abord la diabolisation de toutes les organisations qui peuvent venir ici et qui ont l'objectif d'apprendre aux gens la cohabitation pacifique et la construction de la paix, elles sont perçues négativement, car soupçonnées par une certaine opinion d'être l'instrument de X pays envahisseur- à visées expansionnistes. Elles nous viennent avec le concept comme la cohabitation pacifique alors qu'ils préparent la venue et l'implantation de ceux qu'elles appellent « réfugiés résidant à l'étranger ». À part la diabolisation, il y a la crise de confiance entre les acteurs eux-mêmes¹⁴⁹ ».

L'absence de transparence et de sincérité entre acteurs étatiques et non-étatiques impliqués dans la protection et la sécurité reste un des défis à la coordination à différents niveaux.

¹⁴⁸ Propos d'un Groupe de discussion de femmes leaders des OSC de la ville de Beni à Beni le 3 avril 2023.

¹⁴⁹ Entretien avec un chercheur ayant demandé à rester anonyme le 13 avril 2023 à Beni.



CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'est de la RDC est marqué par trois décennies de guerres incessantes, ayant fait des millions de victimes civiles et militaires. Alors que la situation s'enlise dans une impasse militaro-politique et que la violence fait rage à Beni, les populations locales aspirent à la paix et la sécurité dans un contexte sécuritaire fragile. La question se pose aussi avec acuité après les élections générales en décembre 2023.

De la multitude des conflits à la base des violences et atrocités à Beni, il ressort trois types transversaux et dont les effets collatéraux plongent la région dans un climat de terreur et d'insécurité permanent. Il s'agit entre autres des conflits fonciers, les conflits armés ainsi que ceux liés à la faible régulation sociétale et l'accès aux ressources naturelles.

Cette étude avait pour objectif d'analyser les opportunités de paix à travers la coordination et la collaboration des acteurs impliqués dans la prévention des atrocités à Beni. Pour atteindre cet objectif, ce travail est parti de l'hypothèse selon laquelle, parmi les défis il y aurait un déficit d'informations fiables et une crise de confiance entre acteurs étatiques et non-étatiques de sécurité et de protection. Pour tester cette hypothèse, la démarche qualitative a été privilégiée à travers la formation, en avril 2023, de 11 groupes de discussion et de 30 entretiens individuels avec des informateurs clés à Beni.

Après triangulation des données de terrain, l'analyse a confirmé l'hypothèse selon laquelle les faibles résultats en matière de prévention des violences et atrocités à Beni résulteraient de la carence d'informations fiables, d'une part, et de la crise de confiance entre acteurs impliqués dans le secteur de sécurité, d'autre part. Malgré la diversité d'opportunités et d'intervention sur le terrain depuis une décennie, la zone reste la cible d'abus et d'atrocités de diverse nature. Raison pour laquelle dans la présente conclusion, nous partageons l'avis du postulat de Marie-Laure Le Coconnier et Bruno Pommier « *L'action humanitaire intervient dans un environnement par essence déstructuré, où l'autorité de l'État est inexistante ou affaiblie. Si tout le monde s'accorde sur le besoin de coordonner, moins nombreux sont ceux qui acceptent d'être coordonnés*¹⁵⁰ ».



Il n'existe pas actuellement dans notre contexte d'étude – Beni – une coordination et une collaboration fondées sur le système de confiance entre acteurs intervenants dans le secteur de la protection et de la sécurité. « *La coordination sur le fond est plus complexe : s'accorder sur les règles d'action, s'entendre sur le niveau de coopération avec les autorités locales et nationales, discuter de méthodes et d'objectifs suppose un mécanisme de concertation. La bonne volonté ou la simple adhésion aux principes humanitaires ne suffisent pas*¹⁵¹ » à organiser une action efficace et à conduire au changement. Beaucoup d'aspects restent souvent ignorés ou dans l'ombre par toutes les parties prenantes au processus de paix ou aux opérations conjointes comme c'est le cas du caractère et du mandat politique de l'Organisation des Nations Unies¹⁵². Or, les informations fiables comme le système de confiance ne se décrètent pas d'un coup de baguette magique. Elles se construiraient plutôt à travers un processus neutre, inclusif et innovant de « Recherche-Action-Participation », dont les actions prioritaires. Les actions prioritaires issues d'un travail de co-conception à la base doivent refléter la pertinence, la cohérence, la faisabilité, la pérennité, la mesurabilité, la contextualisation ; bref elles doivent rendre compte de la théorie du changement.

Les présentes recommandations sont formulées en fonction de types de conflits spécifiques identifiés sur le terrain à Beni. Elles sont adressées aux différents acteurs étatiques et non-étatiques intervenant dans la protection des civils et la prévention des atrocités de masse dans la région. Ainsi, les nouvelles opportunités et priorités pour la paix passent par la collaboration et la coordination des réponses à la crise humanitaire telles que souhaitées par le gouvernement congolais, le ministère national de la défense, les autorités politico-administratives de base de Beni, la MONUSCO, la société civile, les organisations non gouvernementales nationales et internationales et enfin les partis politiques.

¹⁵¹ *Idem*, p113.

¹⁵² Les priorités, les urgences et les agendas restent fluctuants au gré des intérêts avoués ou non des États membres de l'ONU (et surtout ceux du Conseil de sécurité) ayant décidé du déploiement des Casques bleus – pour le maintien de la paix et de la sécurité internationale.



1. CONFLITS DE POUVOIR ET CONFLITS COUTUMIERS

AU GOUVERNEMENT CONGOLAIS (PARLEMENT) DE REVISITER le statut des chefs coutumiers. En effet, on observe une contradiction de droit et de fait entre l'article 25 de la Loi n° 15/015 du 25 août 2015 fixant le statut des chefs coutumiers en RDC et la Loi n° 22/029 du 29 juin 2022 modifiant et complétant la loi n° 06/006 du 9 mars 2006 portant organisation des élections présidentielles, législatives, provinciales, urbaines, municipales, et locales telle que modifiée par la Loi n° 11/003 du 25 juin 2011, la Loi n° 15/001 du 12 février 2015 et la Loi n° 17/013 du 24 décembre 2017¹⁵³. Les chefs coutumiers se mêlent des activités militantes et partisans, ce qui fragilise leur autorité coutumière censée être politiquement impartiale et protectrice de la coutume et de toute la population. En pratique, certains chefs coutumiers se laissent manipuler par des politiciens. Les chefs coutumiers cooptés sont à la fois au législatif (Assemblée provinciale) et à l'exécutif (gardent le pouvoir de chef de chefferie et/ou d'influence/de contrôle sur le pouvoir exécutif de la chefferie, entité coutumière qui est l'une des entités territoriales décentralisées) et sont une entité administrative décentralisée. Par-là, ils deviennent juge et partie, car ils gardent le contrôle sur les budgets des chefferies et l'influence sur le pouvoir judiciaire local.

AU GOUVERNEMENT CONGOLAIS (EXÉCUTIF) d'initier périodiquement à l'attention des chefs coutumiers et leaders des OSC une formation sur les modes de résolution des conflits, y compris les conflits fonciers et de leadership transformationnel, mais aussi sur la cohabitation pacifique des différences et le primat de l'intérêt national sur les identités collectives manipulées et moteur des conflits.

2. CONFLITS IDENTITAIRES

AUX GOUVERNEMENTS CONGOLAIS NATIONAL ET PROVINCIAL

- de financer une campagne d'éducation civique et politique relative aux droits et devoirs du citoyen, y compris la cohabitation des différences et la promotion de la diversité comme valeur cardinale de lutte contre l'intolérance et les inégalités de tout genre, source de frustrations/tensions et violences.
- de créer une commission consultative de règlements des conflits coutumiers dans la région de Beni afin de lutter efficacement contre la multiplicité de ces conflits qui déstabilisent la vie des populations et engendrent l'insécurité.

À LA SOCIÉTÉ CIVILE (EN COLLABORATION AVEC LES MINISTÈRES AYANT L'ÉDUCATION ET LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE DANS LEURS ATTRIBUTIONS) d'établir des priorités en matière d'éducation formelle et non formelle au patriotisme et à l'intérêt national. Ce travail technique exige plus de rationalité et du sérieux dans le recrutement des experts et des formateurs ainsi que dans l'allocation de moyens conséquents.

¹⁵³ La contradiction est réelle entre l'article 25 de la loi n° 15/015 du 25 août 2015 qui stipule : « Le chef coutumier est apolitique... » et l'article 125 de la loi n° 06/006 du 09 mars 2006 qui stipule : « Lors de la session extraordinaire d'installation de l'Assemblée provinciale, les députés élus, après validation de leurs mandats, procèdent à la cooptation des chefs coutumiers désignés, les deux tiers au moins des députés provinciaux étant présents.



3. CONFLITS ARMÉS

AU GOUVERNEMENT CONGOLAIS de faire preuve de plus de professionnalisme en matière de décisions et d'actions portant sur le respect du principe d'unité de commandement au sein de l'armée et de s'interdire la multiplicité des services officiels parallèles, parfois contradictoires dans le maintien de l'ordre public.

AUX GOUVERNEMENTS NATIONAL ET PROVINCIAL d'adopter et de maintenir comme pratique régulière les réunions des conseils de sécurité élargis aux civils, fruit du projet pilote *Pamoja kwa amani ya Beni* visant à renforcer la collaboration, la confiance et la coordination entre les différents acteurs de prévention des atrocités de masse à Beni ;

AU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE ET ANCIENS COMBATTANT

- de mener avec professionnalisme les opérations militaires de routine reconnues à chaque État qui se veut « souverain » (exécuter ses missions régaliennes) en faisant de la traque des groupes armés, la priorité des priorités et y allouer des moyens conséquents. Son engagement sur des politiques publiques sécuritaires reposant sur des évidences et la maîtrise du contexte peut favoriser la restauration de l'autorité de l'État.
- d'améliorer la capacité et l'image des FARDC à protéger les populations civiles grâce à des activités conjointes visant à renforcer les relations positives, la confiance entre civils et militaires ainsi qu'une meilleure compréhension et un respect accru des droits de l'homme et du droit international humanitaire ; imposer sa souveraineté en mettant hors d'état de nuire les ennemis de la paix internes et externes en faisant la guerre, un des attributs majeurs de l'État gendarme.

AU MINISTÈRE DE LA JUSTICE d'appliquer plus de rigueur dans le régime de sanctions envers les auteurs de la violence et de l'insécurité, c'est-à-dire les acteurs coupables de compromissions, détournements de fonds et corruption au sein du système de sécurité. En effet, qu'il soit adopté et mis en œuvre une campagne de lutte contre le trafic illégal du bois, du café et du cacao, la vente illicite des terrains de l'État, les morcellements et les lotissements anarchiques, la contrebande des minerais notamment au sein de l'Administration publique et de l'Armée congolaise. Il est nécessaire de rendre publiques les conclusions de l'enquête sur l'incident de Kasindi¹⁵⁴. Enfin, suivre scrupuleusement les recommandations de la table ronde sur l'évaluation de l'état de siège¹⁵⁵ tenue à Kinshasa du 14 au 16 août 2023 et procéder à la levée de l'état de siège au Nord-Kivu.

AU GOUVERNEMENT CONGOLAIS de renégocier et de définir clairement le mandat et la mission du contingent des forces de la Communauté des États d'Afrique australe (SADEC) ainsi que de l'Armée ougandaise (UPDF) opérant en RDC.

¹⁵⁴ Attaque à Kasindi le 1er août 2022 : D'après le gouvernement congolais, les Casques bleus impliqués ne feront plus partie du contingent de la MONUSCO. Dans un communiqué signé par son porte-parole, le gouvernement condamne fermement l'incident au poste frontalier de Kasindi. Des Casques bleus de la MONUSCO à l'origine de cet incident sont aux arrêts et ne feront plus partie du contingent, note le communiqué. Les Casques bleus incriminés ne pourront plus faire partie du contingent de la MONUSCO en attendant le plan d'aboutissement de retrait de cette force onusienne en RDC. Le gouvernement appelle la population au calme... cf. Rachel Kitsita, Mediacongo.net, 1 août 2022

¹⁵⁵ Depuis mai 2012, l'état de siège a été institué dans la province du Nord-Kivu. « Du mépris total de la loi, les forces de défense et de sécurité ont été dotées de pouvoirs étendus qui ne sont pas justifiés par l'objectif déclaré de l'état de siège et qu'elles utilisent pour réduire au silence toute personne demandant des comptes sur les agissements de l'État dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri, théâtres de conflits » cf. Amnesty International, RDC. Depuis un an, l'« état de siège » est utilisé comme un instrument pour écraser la dissidence, 10 mai 2022. Selon le mouvement citoyen LUCHA, L'état de siège à totalement échoué, message lu sur plusieurs bâtiments dans la ville de Beni.

À LA MONUSCO

- de disséminer et communiquer davantage auprès des populations civiles, non seulement sur l'étendue de ses pouvoirs, mais aussi, sur son plan de retrait progressif et les modalités s'y rapportant ; cela pourrait améliorer sa relation avec les populations locales.
- de mettre en œuvre un projet d'encadrement de la jeunesse dans le territoire de Beni, en vue de lutter contre la manipulation qui conduit parfois les jeunes à s'enrôler dans les groupes armés et limiter les risques des conflits armés. Par exemple, construire un centre culturel qui pourrait amener les jeunes à échanger, de façon régulière, sur leurs rôles dans la société, d'apprendre sur les valeurs et les lacunes de leurs cultures respectives ainsi qu'entreprendre des échanges innovants entre eux. Cela aurait un impact positif, non seulement sur la valorisation du patrimoine culturel, mais aussi, dans le cadre de l'éducation permanente et de l'échange d'expériences.

À LA BRIGADE D'INTERVENTION FORCÉE DE LA MONUSCO d'exercer son droit d'utiliser la force au-delà de la légitime défense. En effet, que soit appliqué le chapitre VII de la charte des Nations Unies en combattant aux côtés des FARDC contre d'autres groupes armés, y compris les ADF, et à se coordonner, voire à collaborer étroitement avec d'autres forces invitées par le gouvernement en vue de la protection des civils et de l'imposition de la paix.

À LA SOCIÉTÉ CIVILE ET AUX DIFFÉRENTES OSC d'initier des campagnes de sensibilisation envers les jeunes en vue d'amener ceux-ci à prendre conscience du rôle à jouer dans la pacification de Beni en collaborant avec les services étatiques de sécurité et en évitant chez certains une certaine complicité avec les groupes armés et autres ennemis de la paix.

AUX ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES ŒUVRANT DANS LE DOMAINE DE LA SÉCURITÉ ET DE LA PAIX

- d'accorder priorité et soutien financier dans leur plan d'intervention aux seules actions pilotes locales inclusives et durables (des OSC) faisant interagir, sous forme de synergie, les autorités locales, les jeunes, les militaires de rang inférieur, les officiers de police, les agents de l'Agence nationale de renseignement (NAR), la Direction générale des migrations (DGM), les femmes et certains groupes vulnérables et marginalisés, en particulier les Pygmées, dans les activités de consolidation de la paix.
- d'appuyer et/ou créer d'autres CLP. Le renforcement et/ou la création de comités locaux de protection, fournir un appui financier aux activités génératrices de revenu susceptibles de leur garantir une autonomie dans l'accomplissement de leurs missions.



4. CONFLITS LIÉS À L'AIDE HUMANITAIRE

AUX ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES HUMANITAIRES ET DE DÉVELOPPEMENT de toujours associer la recherche et les études du contexte aux différentes étapes des programmes humanitaires et de développement afin de prévenir et/ou réduire les abus en la matière.

AU GOUVERNEMENT PROVINCIAL d'impliquer davantage les leaders locaux dans le processus d'identification et de ciblage des populations en détresse et victimes des conflits armés en respectant les principes « *Do no arm* » (ne pas nuire).

AUX GOUVERNEMENTS NATIONAL ET PROVINCIAL de toujours prévoir dans leurs budgets respectifs des fonds à allouer aux sinistrés des guerres, mais aussi alléger les mesures fiscales dans les provinces en proie à des conflits armés récurrents.

5. CONFLITS SAISONNIERS

AU GOUVERNEMENT PROVINCIAL ET SES PARTENAIRES de renforcer les capacités du service étatique chargé des urgences et des crises humanitaires à travers des séminaires et ateliers de formation.

6. CONFLITS LIÉS AUX DÉPLACEMENTS FORCÉS ET AUX MOUVEMENTS DES POPULATIONS

AUX ONG HUMANITAIRES ET DE DÉVELOPPEMENT de faire preuve de plus d'équité dans le partage de l'aide humanitaire en respectant le code de conduite en la matière. À ce sujet, elles sont appelées à appliquer le régime de sanction en cas de dérapages de leurs agents sur le terrain.

AUX ONG INTERNATIONALES ŒUVRANT À BENI d'organiser régulièrement des activités de rapprochement qui s'avèrent indispensables à Beni, Oicha, Eringeti et Mbau pour renforcer les liens entre les Pygmées, les Bantous ainsi que les déplacés de guerre en organisant un dialogue social entre les parties protagonistes.

À LA TERRITORIALE ET AUX SERVICES DU SYSTÈME DE SÉCURITÉ de renforcer le contrôle des mouvements des populations et de séjour en numérisant et en interconnectant les opérations afférentes.



7. CONFLITS FONCIERS

AU MINISTÈRE NATIONAL DES AFFAIRES FONCIÈRES

- de former les agents de cadastre et titres immobiliers sur la prévention et la résolution pacifique des conflits fonciers. Il serait aussi nécessaire d'associer les chefs coutumiers, les conservateurs de la coutume et autres cadres de base aux discussions en vue des solutions durables, concertées et consensuelles.
- de moderniser la gestion foncière en numérisant les fichiers et la cartographie afférents.

8. CONFLITS ETHNO-RÉGIONAUX

AUX PARTIS POLITIQUES ET OSC de se mettre d'accord et d'entreprendre une campagne d'activités de sensibilisation des militants sur une citoyenneté politique fondée sur l'autonomie plutôt qu'une citoyenneté basée sur l'ethnie, l'origine ou toute autre identité collective – pour lutter contre la corruption, la manipulation et l'intoxication. Cette socialisation politique se ferait lors des matinées politiques qui peuvent être organisées par les partis politiques.

AUX OSC d'entreprendre des actions et initier des forums (comme le dialogue communautaire, tribune d'expression populaire, forum citoyen...) en vue de prévenir et de lutter contre la violence fondée sur l'identité, la violence domestique et les atrocités de toutes sortes.

9. CONFLITS LIÉS AUX RESSOURCES NATURELLES

AUX GOUVERNEMENTS NATIONAL ET PROVINCIAL ET AUX LEADERS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE de tenir des séminaires de formation périodique à l'intention des OSC et des services publics en charge de l'environnement sur la gouvernance des ressources naturelles et la protection communautaire de l'écosystème et de la biodiversité. C'est là une des bonnes manières d'éduquer à la fois au civisme environnemental et à la culture fiscale.

À L'AUDITORAT MILITAIRE, AU PARQUET GÉNÉRAL ET AU MINISTÈRE DE LA JUSTICE d'initier des poursuites judiciaires à l'endroit des Officiers et civils impliqués dans l'exploitation illégale des ressources naturelles à travers des activités de contrebande et de mafias de natures diverses.

AU COMMANDEMENT DES OPÉRATIONS SOKOLA d'organiser, lors des causeries morales des séances de sensibilisation et de prise de conscience pour les militaires sur les rôles, les droits et les responsabilités des forces de sécurité dans la création d'un environnement sûr et sécurisé pour la population civile.



10.

CONFLITS LIÉS À LA GOUVERNANCE DE L'ACTION PUBLIQUE

AU GOUVERNEMENT PROVINCIAL, AUX AUTORITÉS POLITICO-ADMINISTRATIVES DE BASE ET AU BUREAU DE COORDINATION PROVINCIALE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE d'initier périodiquement un cadre de concertation sur la définition des priorités et urgences relatives à la gouvernance participative intégrée et à la redevabilité, surtout en gouvernance sécuritaire. Ceci peut se faire aussi à travers la tenue périodique de Conseils élargis de sécurité.

AU GOUVERNEMENT NATIONAL AU PARLEMENT CONGOLAIS, (CHAMBRE BASSE ET HAUTE) de décider de la fin de l'état de siège. L'état de siège est en vigueur dans les provinces de l'Ituri et du Nord-Kivu depuis mai 2021. Il a été évolué au cours d'une assise de la table ronde sur l'état de siège de trois jours soit, (du 14 au 16 août 2023). Les participants à la table ronde sur l'évaluation de l'état de siège au Nord-Kivu et en Ituri été à majorité favorables à la levée de cette mesure d'exception car son efficacité suscite bien des débats et sévères critiques sur le terrain vu que ces objectifs n'ont jamais été atteints ; sans que la mesure ne soit pour autant remise en cause par les autorités nationales basées à Kinshasa. Il est plus que temps de procéder à une évaluation sérieuse pour tirer les enseignements, les échecs – mais aussi les succès de l'état de siège, et de procéder à sa levée pure et simple. D'après le mouvement citoyen LUCHA (Lutte pour le changement), « l'état de siège a totalement échoué ». C'est une occasion propice de responsabiliser les militaires et les services de système de sécurité sur les questions d'ordre sécuritaire et de protection des civils.

AUX GOUVERNEMENTS NATIONAL ET LOCAL d'organiser semestriellement des tribunes d'expression populaire en vue de rapprocher les gouvernants des gouvernés pour discuter des maux qui rongent la cohésion sociale à Beni, renforcer le dialogue entre les parties prenantes, mais aussi, d'éviter les rumeurs et la désinformation.

AUX MINISTÈRES DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET UNIVERSITAIRE de soutenir l'expertise locale via des petites subventions plus spécifiques sous forme des bourses dédiées à la formation ou aux recyclages dans le but d'aider les chercheurs locaux à renforcer leurs capacités et d'accroître leurs expériences professionnelles. Parmi leurs priorités, ces ministères peuvent subventionner des recherches et études politiques, sécuritaires et diplomatiques.

AU MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES, ACTIONS HUMANITAIRES ET SOLIDARITÉS NATIONALES EN PARTENARIAT AVEC LES LEADERS DE LA SOCIÉTÉ de subventionner les activités visant à renforcer le dialogue, la confiance et la collaboration entre les acteurs étatiques et non étatiques de la prévention des conflits (les activités comme une tribune d'expression populaire, un dialogue inter/intracommunautaire, une table ronde, un forum citoyen, des activités sportives et culturelles inclusives, des travaux communautaires, des stratégies de communication de masse sur l'intérêt national...) afin de renforcer la confiance entre les acteurs de la protection et la population.

À L'AUDITEUR GÉNÉRAL DES FARDC, AU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE, AU MINISTÈRE DE LA JUSTICE (À TRAVERS UNE COMMISSION INTERMINISTÉRIELLE) de lancer une enquête sur la pertinence des allégations de détournements ou d'appropriation du matériel, salaires et nourriture des FARDC par certains chefs militaires dans plusieurs localités, et mettre au point des outils de contrôle plus contraignants par l'intermédiaire de l'inspection générale des FARDC ;

AUX ONG INTERNATIONALES, NATIONALES ET LOCALES, AUX ORGANISMES INTERNATIONAUX ET ACTEURS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE LOCALE d'entreprendre des activités de plaidoyer par rapport aux recommandations spécifiques formulées dans la présente étude.



ANNEXES

Annexe I : Guide d'entretien pour les groupes de discussion et entretiens individuels

ANALYSE DES CONFLITS : *Projet Pamoja Kwa Amani Ya Beni*

GUIDE POUR LES KII ET FGD

Remarque : Cet outil est destiné à être utilisé lors des entretiens individuels et les groupes de discussion. L'équipe doit assurer au participant que toutes les informations communiquées dans le cadre de l'entretien resteront confidentielles ; si le/la secrétaire est amené(e) à prendre des notes, il/elle ne recueille aucune information permettant d'identifier des individus ou d'associer des personnes aux réponses fournies. Certaines de ces questions sont délicates. Vous devez envisager tous les problèmes d'éthique potentiels avant d'initier l'entretien, en tenant compte de la sécurité des personnes interrogée et en obtenant le consentement éclairé de participant.

Introduction avant l'entretien (Consentement éclairé)

Cher Monsieur, Chère Madame,

Bonjour. Mon nom est _____ (Nom et fonction exercée dans l'organisation). Nous menons une étude d'Analyse des Conflits pour Research Initiatives for Social Development en partenariat avec Forum de paix de Beni et Peace Direct, trois organisations spécialisées dans la recherche, la consolidation de la paix et la lutte contre les atrocités RISD, PD et FPB travaillent sur l'initiative de paix « **Pamoja Kwa Amani Ya Beni : Collaboration locale pour renforcer la prévention des conflits et la consolidation de la paix à Beni** » afin de trouver réponse aux lacunes d'analyses de conflits et de pouvoir des acteurs dans la région de Beni, mais aussi aux lacunes de collaboration et de coordination entre les différents acteurs de prévention des conflits dans la région.

Nous aimerions vous poser une série de questions **afin d'avoir une compréhension profonde des dynamiques des conflits dans la zone d'intervention de notre projet et celles directement liées à la région de Beni (Beni Ville et territoire de Beni).**

La participation à cet entretien est volontaire et si vous ne voulez pas répondre à une ou plusieurs questions, n'hésitez pas à nous le faire savoir. Vos réponses seront gardées confidentielles. Vos noms ne seront pas enregistrés. Les résultats de cet entretien seront relevés dans un rapport, et les données seront restituées vers la communauté pour assurer que le participant reste informé et peut participer aux recommandations identifiées.

Notre discussion/entretien durera environ 01 heure. Nous vous remercions d'avance pour votre participation. Voulez-vous y participer ? Consentement reçu ? Si oui, poursuivre.

Afin de nous permettre de rester fidèle en toutes vos réponses et de ne rien rater, nous vous sollicitons aussi votre accord pour l'usage de l'enregistreur. Les enregistrements dans le cadre de cette recherche ne seront utilisés que par l'équipe de recherche lors de la rédaction du rapport et ne seront pas à la portée d'autres personnes. Si oui, veuillez allumer l'enregistreur et commencer directement le focus group.



I. Contexte des conflits et des facteurs de conflit

1. Parlez-nous de vous et de votre travail dans la prévention des conflits et la lutte contre les atrocités dans la région de Beni ?
2. Quelle est la nature des conflits dans les zones cibles ? (*Sont-ils principalement des conflits politiques, sociaux, ethniques, économiques, culturels et idéologiques ?*)
3. Quels sont les conflits qui se sont amplifiés ou qui ont diminué avec l'état de siège, Pourquoi ? Avec la maladie à virus à Ebola ? Pourquoi ? avec la Covid-19 et pourquoi ?
4. Quels sont les conflits saisonniers ou conjoncturels ? (Par exemple, pendant la récolte, le processus électoral, pendant la saison sèche, saison pluvieuse, etc.)
5. Quelles sont les causes structurelles, historiques et locales de ces conflits ?
6. Comment ces conflits affectent-ils la cohésion sociale au niveau local ?
7. Quels sont les facteurs clés qui contribuent à alimenter les conflits (par exemple, les ressources naturelles, l'accès au pouvoir politique, l'accès au travail, l'accès aux soins, aux études, etc.) ?
8. Quels sont les conflits à long terme et lesquels ont une dynamique qui change rapidement et qui doivent être surveillés régulièrement ? Lesquels durent plus longtemps que d'autres et pourquoi ?
9. Quelles sont les principales divisions au sein de la société ? Quelles sont les plus susceptibles à créer des conflits violents ?

II. Acteurs et intérêts

1. Qui sont les acteurs principaux locaux, nationaux et internationaux dans ces conflits ? Quelles sont leurs interactions ? Qu'en est-il des groupes affectés par ces conflits ?
2. Quels sont les perturbateurs et les facilitateurs de la paix à différents niveaux ? Quel niveau d'influence ont-ils sur la(les) communauté(s) ?
3. Quelles sont les relations de pouvoir ou d'influence entre ces groupes (voire leur impact sur les institutions publiques et privées) ?
4. Quelles sont les stratégies et les tactiques de lutte de chacun de ces groupes en vue de l'existence et de répondre à leurs objectifs ?
5. Qui, au sein de chaque groupe en conflit, est acteur potentiel qui pourrait contribuer à la consolidation de la paix ?
6. Quel rôle jouent les hommes, les personnes âgées, les femmes, les jeunes garçons et les jeunes filles dans les conflits et leur résolution ?
7. Quelles sont les couches sociales/catégories sociales les plus discriminées et les plus actives dans les conflits à Beni ? Les relations entre et parmi les femmes, les hommes et les jeunes ont-elles changé à la suite des conflits ? Si oui, quel impact ont-ils eu sur ces relations ?
8. Les hommes, les femmes, les jeunes hommes, les jeunes femmes ont-ils les mêmes intérêts et les mêmes positions dans ces conflits ? Si oui, pourquoi? Si non, pourquoi pas?

III. Facteurs et causes profondes

1. Quelles sont les causes profondes du conflit ?
2. Quels sont les principaux facteurs comportementaux qui contribuent aux conflits ? Comment ces facteurs clés de comportement se rapportent-ils les uns aux autres ?
3. Quelles sont les dynamiques qui créent un environnement propice aux conflits violents ?
4. Quelles sont les attitudes dominantes qui existent dans la population qui créent des conditions favorables à la violence ? Les hommes et les femmes ont-ils des rôles différents dans la création / le soutien des conflits violents



IV. Manifestations et conséquences des conflits

1. Pour chaque type de conflit cité, comment se manifeste le conflit (méfiance, tension, petite criminalité, violence de bas niveau, conflit armé, etc.) dans votre communauté ? Comment la violence est-elle utilisée ? Quels sont les déclencheurs de la violence ? Quel sont les auteurs ?
2. Classez par ordre de risque de violences et atrocités les conflits que vous avez cités ?
3. Comment ces conflits sont-ils liés à l'exercice du pouvoir, aux ressources naturelles (PNVi, eau, terre), à la gouvernance, aux moyens de subsistance ainsi qu'à la santé ? (*Quels sont les effets du conflit par rapport à la terre, au pouvoir, à la sécurité, aux moyens de subsistance, à la santé ainsi que la gouvernance ?*)
4. Comment les principaux acteurs de conflit poursuivent-ils leurs objectifs ?
5. Comment les opérateurs économiques et politiques s'impliquent-ils dans les conflits à Beni ?
6. Quelles sont leurs intérêts en rapport de ce conflit et ceux des autres acteurs clés (secondaires) ? Comment ces intérêts se forment-ils ?
7. Quels sont les principaux récits (histoire) du conflit ? Sont-ils concurrents ou compatibles ? Comment se façonnent ces récits ? Sont-ils changeables ?
8. Quel est l'impact du conflit sur la vie des différents groupes d'hommes, de femmes et de jeunes (par exemple, les moyens de subsistance, les arrangements familiaux/communautaires, la violence) ?

V. Opportunités pour la paix, risques et Do No Harm

1. Selon vous, quelles sont les opportunités de paix dans votre communauté/domaine de travail ? Parmi ces opportunités, lesquelles sont les plus prometteuses ? Pourquoi ?
2. Quels sont les obstacles à la collaboration et à la coordination entre les différents acteurs de prévention des conflits et des atrocités dans la région de Beni ?
3. Qu'est ce qui devrait être fait par les différents acteurs pour une bonne coordination et une bonne collaboration entre les acteurs de prévention des conflits et des atrocités dans la région de Beni ?
4. Comment les structures communautaires locales et OSC peuvent-elles développer ou soutenir ces opportunités ?
5. Quels sont les aspects sensibles à suivre lors des activités de recherche sur les conflits ici à Beni ?
6. Quels éléments sont à prendre en compte pour assurer la sensibilité au conflit dans la mise en œuvre des activités pilotes visant à renforcer la collaboration entre les différents acteurs de consolidation de la paix à Beni ?

Merci pour votre participation.

Nous allons capitaliser ces informations pour produire notre rapport de recherche et nous reviendrons vers vous pour validation du contenu avant toute dissémination au niveau local, national et international. Nous notons également que nous reviendrons vers vous pour les autres ateliers de recherche action participative ainsi que pour nos activités de suivi des conflits avec les Comités locaux de protections (CLP) de FPB. Nous sommes vraiment optimistes que votre participation à ce processus va contribuer positivement à la consolidation de la paix dans la région de Beni, idéal sans lequel aucune action développement n'est envisageable.



Annexe II : Illustration de quelques sites à conflits fonciers dans la ville de Beni

| COMMUNE (localisation du conflit foncier) | ENJEU OU OBJET DU CONFLIT FONCIER |
|-----------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 1. MULEKERA | <ul style="list-style-type: none"> • Stade situé au quartier Masyani ; • Cimetière de Ngongolio ; • Cimetière de Masyani ; • Abattoir public de Beni ; • Centre de santé Masyani ; • Concession abritant le bureau de la commune Mulekera ; • Concession Machozi à Masyani ; • Concession Mupitanzila au quartier Masyani ; • Concession UPAC, nommé site de la réconciliation, loti à l'époque du règne du RCD/KML. |
| 2. RWENZORI | <ul style="list-style-type: none"> • La parcelle du quartier Paidà ; • Le stade Sotadere à Talyata ; • L'avenue Kasuku bloquée par une maison déjà construite là-bas ; • Le bloc Vulyambo, l'avenue vendue ; • La cellule Vusamba sur l'avenue Ramazani ; • Le stade bel air ; • Le petit marché appelé communément Kasoko Munzambanyi ; • Le stade Sun City au quartier Boikene ; • Le cimetière Kipriani ; • La concession du petit marché Kasabinyole ; • La parcelle du bureau de quartier Mabakanga ; |
| 3. BEU | <ul style="list-style-type: none"> • Pendant les enquêtes sur le terrain, il a été révélé qu'il existe des conflits autour des terres au quartier Malepe en commune de Beu |
| 4. BUNGULU | <ul style="list-style-type: none"> • Le conflit au tour du stade de Kimbangu entre Monsieur M et l'équipe de football Beni-Sport ; • Le stade de la jeunesse de Mamiki, dossier en cours d'instruction à l'auditorat militaire. Il se trouve que les géomètres du service de Cadastre et des présumés faux chefs coutumiers sont en conflit ; • Au Quartier Mukulya en commune de Bungulu, Cellules Manzole, Kilya, Tabi..., les champs sont morcelés en désordre sans que les Chefs terriens ne soient consultés ; • Au quartier Mabango derrière l'usine de Brasimba, le morcèlement créer des conflits. Les habitants de ce coin ont révélé que la perception des pourcentages sur les parcelles des particuliers en est à l'origine. Exemple : Cadastre 15%, Chefs terriens 25%, Maitres Avocats 10% (voire dossier concession Ngese). |



BIBLIOGRAPHIE

Al-Furqan Media Foundation, *But Give Good Tidings to the Patient* (August 22, 2018), disponible sur : <https://jihadology.net/2018/08/22/new-audio-message-from-the-islamic-states-shaykh-abu-bakr-al-e1%b8%a5ussayni-al-qurayshi-al-baghdadi-but-give-good-tidings-to-the-patient/>.

Amnesty International, RDC. *Depuis un an, l'« état de siège » est utilisé comme un instrument pour écraser la dissidence*, 10 mai 2022, disponible sur : <https://www.amnesty.org/fr/latest/news/2022/05/drc-one-year-on-state-of-siege/>.

Bahama T. L., « Conflits armés et fragilité de l'autorité étatique au Nord-Kivu en République Démocratique du Congo », *European Scientific Journal* 13, no. 5, février 2017, disponible sur <http://dx.doi.org/10.19044/esj.2017.v13n5p457>

Bofengo, J., « Beni : La MONUSCO présente à la presse le bilan annuel de la mission pour 2023 », MONUSCO, 3 janvier 2024, disponible sur : <https://MONUSCO.unmissions.org/beni-la-MONUSCO-présente-à-la-presse-le-bilan-annuel-de-la-mission-pour-2023>.

Cabinet du gouverneur de province, *Édit 002/2012 du 28 juin 2012 portant rapports entre les chefs coutumiers, chefs terriens et exploitants agricoles en matière de gestion des terres coutumières dans la province du Nord-Kivu*, Province du Nord-Kivu, 22 juin 2012.

Candland, T., Finck, A., Ingram, H.J., Poole, L., Vidino, L., and Weiss, C., *L'État islamique en RD Congo*, Program on Extremism, The George Washington University, Janvier 2021.

Crawford N., *La 10e réponse à Ebola en République démocratique du Congo. Leçons sur le leadership et la coordination internationaux*, Compte rendu HPG, mars 2021, disponible sur : <https://odi.org/en/publications/the-democratic-republic-of-congos-10th-ebola-response-lessons-on-international-leadership-and-coordination/>.

Dépeche, « Beni – Vol des produits agricoles par des jeunes “Sanga Balende” : Habitants et autorités définissent des stratégies pour stopper ce phénomène », 27 janvier 2022, disponible sur : <https://depeche.cd/2022/01/27/beni-vol-des-produits-agricoles-par-des-jeunes-sanga-balende-habitants-et-autorites-definissent-des-strategies-pour-stopper-ce-phenomene>.

Hugon P., « Conflits armés, insécurité et trappes à pauvreté en Afrique. », in *Afrique contemporaine*, vol. 218, no. 2, 2006, disponible sur : <https://doi.org/10.3917/afco.218.47>.

International Alert, *Au-delà de la stabilisation : Comprendre les dynamiques de conflit dans le Nord et le Sud Kivu en République Démocratique du Congo*, Tufaidike Wote, février 2015, disponible sur : <https://www.international-alert.org/app/uploads/2021/08/DRC-Conflict-Dynamics-Kivus-FR-2015.pdf>.

International Alert, *Participatory Action Research: a Method to Repair Fractured Social Relations. Lessons From a Project in the Democratic Republic of the Congo*, juin 2015, disponible sur : <https://www.international-alert.org/publications/participatory-action-research/>.

Interpeace, *Terre, identité, pouvoir et mouvements de population. L'escalade des conflits dans la région des Grands-Lacs*, février 2016, disponible sur : <https://www.interpeace.org/wp-content/uploads/2020/09/2016-02-25-Terres-pouvoir-identites-et-mouvement-de-populations-web-o...pdf>.

Kamabu Ngavo H., Hamuli Miruho H., Murairi J., Matthysen K., Thierens M., *L'exploitation minière artisanale à Beni-Mbau : Etat des lieux et cartographie des sites miniers*, février 2020, disponible sur : <https://ipisresearch.be/fr/publication/l'exploitation-miniere-artisanale-a-beni-mbau-etat-des-lieux-et-cartographie-des-sites-miniers/>.

Kitsita R., « Attaque à Kasindi : Les casques bleus impliqués ne feront plus partie du contingent de la MONUSCO (Gouvernement) », *Mediacongo.net*, 1 août 2022, disponible sur : <https://www.mediacongo.net/article-actualite-108444-attaque-a-kasindi-les-casques-bleus-impliques-ne-feront-plus-partie-du-contingent-de-la-monusco-gouvernement.html>.

Le Coconnier M. and Pommier B., *L'action humanitaire, Que sais-je?* Presses Universitaires de France, 2017.

Liégeois M. et Luntumbue M., *Défis et enjeux du plan de retrait de la MONUSCO*, note réalisée au sein de l'Observatoire Boutros-Ghali du maintien de la paix – septembre 2022 avec le concours de Direction générale des relations internationales et de la stratégie du Ministère français des Armées et GRIP.

Makuta Mwambusa P., Kandate E., Irengé L., Kaboy P., Munguakonkwa D., Matete J., *Acteurs de la vie politique et violences identitaires à Beni*, RDC, octobre 2021, disponible sur : <https://www.peacedirect.org/wp-content/uploads/2023/09/POLITICAL-ACTORS-AND-IDENTITY-BASED-VIOLENCE-IN-BENI-DEMOCRATIC-REPUBLIC-OF-CONGO-Exec-Summary-French-1.pdf>

Mugangu Matabaro S., « La crise foncière à l'est de la RD Congo », in *l'Afrique des Grands Lacs*, Annuaire 2027-2008.

Nkuku Khonde C., Kabunda M., Ngoie Tshibambe G., Jiménez Luque T., Bondia Garcia D., Querol Sanchez D., *La République Démocratique du Congo. Les droits humains, les conflits et la construction/destruction de l'État*, 2009, disponible sur : https://diposit.ub.edu/dspace/bitstream/2445/68368/1/Republique_Democratique_Congo_droits_humains_fra.pdf.

OCHA, *RD Congo : Situation humanitaire dans la province du Nord-Kivu au 2 juin 2023*, disponible sur : <https://www.unocha.org/publications/report/democratic-republic-congo/rd-congo-situation-humanitaire-dans-la-province-du-nord-kivu-2-juin-2023>.

Bureau du gouverneur provincial, « Édit 002/2012 du 28 juin 2012 portant rapports entre les chefs coutumiers, chefs terriens et exploitants agricoles en matière de gestion des terres coutumières dans la province du Nord-Kivu », Province du Nord-Kivu, 22 juin 2012.

Pourtier, R., « Le Kivu dans la guerre : acteurs et enjeux », *Echo Géo*, OpenEdition Journals, 2009, disponible sur : <https://journals.openedition.org/echogeo/10793>.

Prunier G., « Rebel movements and proxy warfare: Uganda, Sudan and the Congo (1986–99) », *African Affairs* 103, no. 412, juillet 2004, disponible sur : <https://doi.org/10.1093/afraf/adho50>.

Radio OKAPI, « 30 ans des conflits armés et d'insécurité au Nord-Kivu : chronologie des événements marquants », *Radio OKAPI*, 6 février 2023, disponible sur : <https://www.radiookapi.net/2023/02/06/actualite/securite/30-ans-des-conflits-armes-et-dinsecurite-au-nord-kivu-chronologie-des>

Sandouno, M., « RDC : le bilan de la MONUSCO, plus de 20 ans après », *Vatican News*, 31 mars 2023, disponible sur : <https://www.vaticannews.va/fr/monde/news/2023-05/rdc-un-bilan-mitige-des-casques-bleus-dans-l-est-du-pays.html>.

Scorgie-Porter, L., « Economic Survival and Bordeland Rebellion: The case of the Allied Democratic Forces on the Uganda-Congo Border », *The Journal of the Middle East Africa*, 6 no. (juillet 2015); 191–213, disponible sur : <https://doi.org/10.1080/21520844.2015.1055452>

Stearns J., *Nord-Kivu - Contexte historique du conflit dans la Province du Nord Kivu, à l'est de la république démocratique du Congo*, Institut de la Vallée du Rift, Nairobi, 2012.

Titeca K. and Fahey D., « The many faces of a rebel group: the Allied Democratic Forces in the Democratic Republic of Congo », *International Affairs (Royal Institute of International Affairs 1944-)* 92, no. 5 (septembre 2016), disponible sur : <http://www.jstor.org/stable/45238095>.

Titeca, K. et Vlassenroot, K., « Rebel without borders in Rwenzori borderland? A biography of the Allied Forces », *Journal of Eastern African Studies* 6, no. (avril 2012):154–176, disponible sur : <https://doi.org/10.1080/17531055.2012.664708>

Vidéo MTM archivée par les auteurs, novembre 2017.



